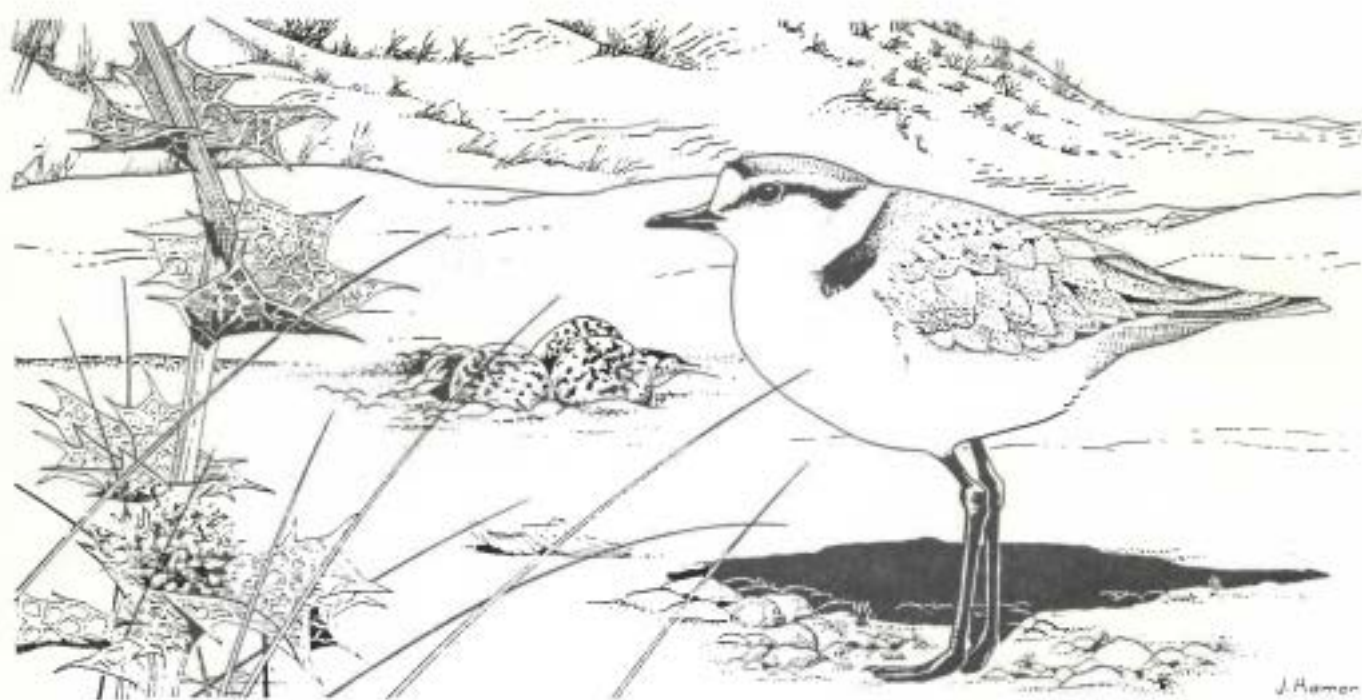


Milieu Pce

**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

TRAVAUX DES RESERVES



Spécial Baie d'Audierne

tome VI 1989



TRAVAUX DES RESERVES

TOME VI - 1989

Spécial Baie d'Audierne (Finistère)

Sommaire :

- * Annales ornithologiques de la réserve biologique de Trenvel-Tréogat p. 1 à 26
par Bruno BARGAIN, Berthie DREZEN, Jacques HENRY
- * Contribution à l'étude des oiseaux de la Baie d'Audierne p. 27 à 57
par Bruno BARGAIN et Jacques HENRY

Remerciements :

- . Dessin de couverture : un gravelot à collier interrompu (Jakes HAMON)
- . Le rapport ornithologique de la Baie d'Audierne a été financé grâce à un contrat passé avec le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

édité avec le concours du

 **Crédit Mutuel de Bretagne**

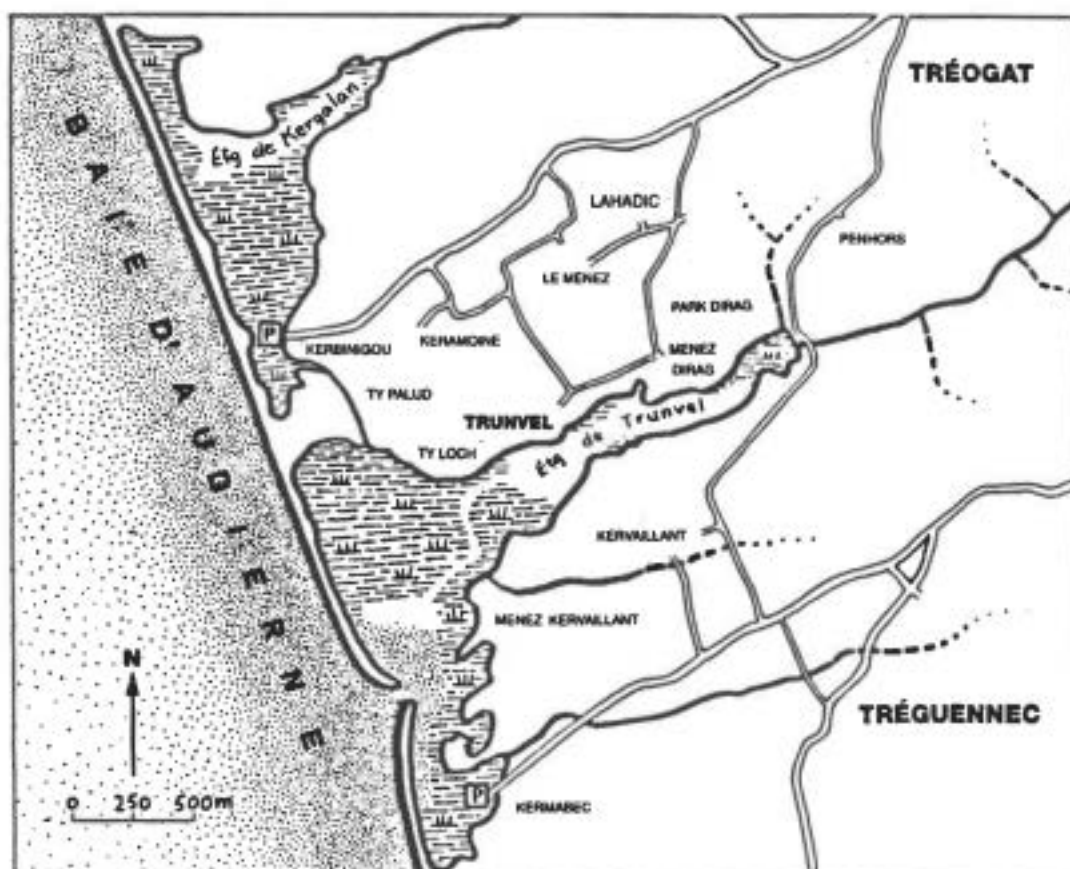
ANNALES ORNITHOLOGIQUES

DE LA RESERVE DE TRENVEL - TREOGAT (29)

16 novembre 1987 au 15 novembre 1988

Bruno BARGAIN - Berthie DREZEN- Jacques HENRY

Ces actualités ornithologiques rassemblent la totalité des observations concernant la réserve biologique de Trenvel et quelques données intéressantes provenant des alentours de l'étang. La majorité des données de baguage sont traitées par ailleurs. L'effectif nicheur (en caractère gras) précise le nombre de couples recensés dans la zone comprise entre Kerbinigou et Kermabec. Pour un certain nombre d'espèces, nous donnons le nombre d'individus capturés pendant un certain laps de temps, la longueur de filet utilisée étant toujours de l'ordre de 50 mètres.



GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*)

Le premier oiseau est noté le 17 novembre, une semaine plus tard ils sont deux. Il doit s'agir de nicheurs locaux dont les arrivées s'échelonnent jusqu'à fin janvier: 3 le 28 novembre, 4 le 16 décembre, 5 le 18 décembre et 8 le 11 janvier. Fin septembre, 9 individus sont encore présents, mais ils ne sont plus que 7 le 7 octobre, puis 5 le 18 et 2 le 23. L'espèce est absente durant la première quinzaine de novembre

Reproduction: Les premières parades nuptiales sont notées le 23 novembre. L'un des partenaires du couple a déjà acquis son plumage nuptial. Mais il faut attendre début février avant que l'ensemble des oiseaux ait leur plumage de reproducteur. Le 12 février, des cris et des postures agressives attestent du cantonnement d'au moins un couple. Effectif nicheur : 5 couples

GREBE JOUGRIS (*Podiceps griseigena*)

Trois observations en automne: 1 les 23 et 27 novembre, 1 le 23 octobre.

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*)

Un oiseau en début d'année, un autre en automne: 1 les 13 et 18 février, 1 le 7 octobre.

GREBE CASTAGNEUX (*Podiceps ruficollis*)

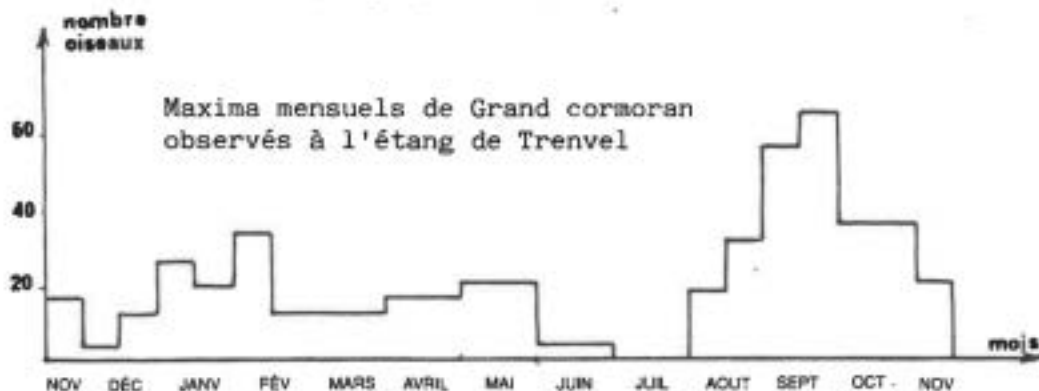
Trois couples parquent le 2 mars devant le village de Trenvel. Le 18 août, 2 poussins avec 1 adulte.

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*)

L'espèce est observée régulièrement sur les tamaris morts devant Ty Loch. Les oiseaux s'y reposent et y séchent leur plumage. La plupart des oiseaux, ayant passé la nuit sur les rochers de la pointe de Penmarc'h ou à la réserve du Cap Sizun, viennent à Trenvel au petit matin, où un maximum d'individus est présent en fin de matinée. Les effectifs déclinent dans le courant de l'après-midi.

En mars-avril, on note une large majorité d'adultes dont certains parquent. En mai, par contre, seuls des immatures sont présents. Après la quasi-absence de l'espèce en juin et juillet, les effectifs augmentent rapidement en août, pour atteindre un pic à la mi-septembre. A cette époque les jeunes de l'année sont les plus nombreux.

Dans la deuxième quinzaine d'août, 5 cadavres d'oiseaux de l'année sont trouvés sur le haut de plage près de la brèche.



POULE D'EAU (*Gallinula chloropus*)

De petits groupes se nourrissent régulièrement sur les prairies de Ty Loch et du village de Trenvel durant l'hiver : 15 le 14 janvier.

MARQUETTE PONCTUÉE (*Porzana porzana*)

1 juvénile est capturé le 17 août à Menez Kervallant.

FOULQUE (*Fulica atra*)

Effectifs hivernaux faibles : 250 le 5 décembre, 200 le 12 février. Pour les mêmes raisons que celles formulées dans le paragraphe consacré au Colvert, l'observation des premiers juvéniles intervient tardivement : 1 famille le 12 juin. Le 1er juillet, on compte 320 individus, jeunes et adultes confondus, il ne reste que 100 oiseaux le 20 novembre.

HUITRIER PIE (*Haematopus ostralegus*)

L'espèce est présente pratiquement toute l'année mais les effectifs sont plus faibles que l'année passée : 36 en décembre, 50 en février, 64 en mars, 61 en avril, 61 en juin, 27 en juillet, 70 en septembre, 30 en octobre.

VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*)

Stationnement régulier en hiver dans le secteur de la brèche : 100 en novembre, 49 en décembre, en janvier, 1100 le 5, 900 le 10, 300 le 25, 400 le 2 février, 120 le 6 mars. A partir de la mi-mars, il ne reste que les nicheurs de la baie d'Audierne.

Reproduction : 1 couple parade dès le 17 février. Nous avons constaté une prédation sur le Vanneau par le Busard des roseaux : le 7 juin, une femelle capture 2 poussins près de Ty Palud.

Des bandes composées en majorité de juvéniles stationnent à la brèche à partir de juillet. En septembre, 100 le 4, 46 le 24. En octobre 18 le 17, puis 24 le 20. Des hivernants arrivent à la fin de ce mois : 300 le 29 octobre.

Effectif nicheur : 13-15 couples.

PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*)

L'espèce est observée dans le secteur de la brèche et sur les champs en arrière du village de Trenvel. Pas de gros mouvement "météo" cette année. Les stationnements ne sont importants que pendant les mois de janvier et février : 500 le 5 janvier, 200 le 11, 120 le 13, 100 le 25, puis 108 le 16 février. En mars, 20 le 26.

L'espèce n'est pas revue avant septembre : 6 le 13, 5 le 15 et le 22, 1 le 24. Un mois plus tard, 13 le 27 et 10 le 28 octobre.

PLUVIER ARGENTE (*Pluvialis squatarola*)

Une seule donnée hivernale : 16 le 22 décembre. Passage prénuptial : 3 le 17 mai. En automne, 1 le 16 septembre, 3 le 23 octobre, 7 le 27 octobre.

PLUVIER FAUVE (*Pluvialis dominica*)

1 le 4 septembre.

AVOCETTE (*Recurvirostra avosetta*)

2 le 15 décembre à la brèche, 1 devant le village de Trenvel le 3 mars, 1 à la brèche les 6, 19 et 24 mars. 2 le 1er avril, 1 le 23 avril au même endroit. Le 25 mai, 20 individus, dérangés, quittent la brèche et prennent la direction du nord.

PHALAROPE A BEC LARGE (*Phalaropus fulicarius*)

1 le 8 octobre à la brèche.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (*Charadrius alexandrinus*)

Un mâle le 24 mars puis 9 individus le 1er avril. Le 19 juillet, une bande de 160, jeunes et adultes à la brèche. Dernière observation : 15 le 24 septembre.

Effectif nicheur : 20 couples.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*)

En hiver, 1 le 7 janvier. Passage prénuptial : 5 le 23 avril. Aucune preuve de nidification, mais 2 oiseaux sont présents le 12 juin

En août : 1 le 4, 8 le 17, 12 le 22. En septembre : 1 le 23, 10 le 26.

En octobre : 1 le 4, 2 le 10, 1 le 18, 1 le 20, 3 le 27.

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*)

Un couple alarme à la brèche en juin.

TOURNEPIERRE (*Arenaria interpres*)

1 le 22 août, 3 le 18 octobre.

BECASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*)

1 à Ty Loch le 31 octobre.

MOUETTE PYGMEE (Larus minutus)

En hiver : 1 adulte le 3 février, 1 immature le 19 février. Passage prénuptial plus faible que les années précédentes : 1 le 23 mars, 10 le 24, 6 le 1 avril, 20 vers le nord le 11, 9 vers le nord le 12, 1 immature le 29 et 2 le 6 mai.

Une seule donnée lors du passage postnuptial : 1 juvénile le 21 août.

MOUETTE DE SABINE (Larus sabini)

1 près du rivage le 6 septembre.

MOUETTE TRIDACTYLE (Rissa tridactyla)

1 le 19 mars, 1 le 26 septembre, 5 le 20 octobre.

MOUETTE MELANOCEPHALE (Larus melanocephalus)

1 oiseau de première année le 20 septembre à la brèche.

GUIFETTE NOIRE (Chlidonias niger)

Au printemps : 2 le 23 avril, 20 le 6 mai, 3 le 13, 4 le 21 et le 22, 3 le 10 juin.

Passage postnuptial : 2 le 18 août, 1 le 23, 1 le 7 septembre, 1 les 3 et 15 octobre.

GUIFETTE MOUSTAC (Chlidonias hybrida)

1 le 26 août.

STERNE PIERREGARIN (Sterna hirundo)

Les premiers oiseaux sont notés en mai : 2 les 6, 13, 21, 31 mai. Le 11 juin, 4 oiseaux sont posés sur le "radeau-nichoir", dont 2 en position de couveur, mais la tentative de reproduction échouera. 8 individus chassent sur l'étang le 12 juin.

Des mouvements sont notés à la mi-août : 15 le 18. Puis 1 le 9 septembre, 2 le 19 octobre et 1 le 23 octobre.

STERNE NAINE (Sterna albifrons)

Une observation fort intéressante lors du passage de printemps : 62 le 23 avril à la brèche.

Passage postnuptial : 5 le 8 et 3 le 9 septembre.

LARIDES

Les mouettes rieuses et les goéands utilisent régulièrement l'étang comme zone de toilettage et la brèche comme reposoir et prédortoir.

GOELAND MARIN (*Larus marinus*)

Le 7 janvier, 15 individus se nourrissent sur le cadavre d'un globicéphale échoué.

20 le 19 janvier, 20 le 6 avril, 100-150 le 17 septembre.

GOELAND BRUN (*Larus fuscus*)

Les champs voisins de la réserve servent de zone de mue durant l'été à cette espèce. 400 le 19 janvier, 100 le 6 avril. 250 le 15 juillet, 900 le 19, 2000 le 26, 650 le 17 septembre.

GOELAND ARGENTE (*Larus argentatus*)

300 le 19 janvier, 30 le 6 avril. 20 le 15 juillet, 100 le 19 juillet. 550 le 17 septembre.

GOELAND CENDRE (*Larus canus*)

L'espèce est observée régulièrement sur les pâtures en automne et en hiver mais en faible nombre : 6 le 5 janvier, 2 le 19 janvier. 1 juvénile le 3 octobre, 1 le 19 octobre

GOELAND BOURGMESTRE (*Larus hyperboreus*)

Plusieurs observations à la brèche concernant probablement 2 ou 3 oiseaux. 2(1 premier hiver et 1 second hiver) le 6 février, 1 les 7, 12 et 13 février, 1 les 6, 13 et 24 mars.

LABBE POMARIN (*Stercorarius pomarinus*)

1 le 26 janvier à la brèche.

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*)

150 le 5 janvier dont 15-20 mazoutées, 100 le 19 janvier. Après la saison de reproduction, les retours sont notés vers la mi-juillet : 20 le 19 juillet.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*)

1 le 18 juin.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*)

Au printemps, 1 le 13 mai, 3 le 19 mai. Passage postnuptial en août : 2 le 2, 3 le 4, 1 le 16, 3 le 17, 2 le 22.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*)

L'espèce est présente au printemps puis de juillet à octobre. Deux observations concernent plusieurs oiseaux : 8 le 16 août, 5 le 4 septembre.

BECASSEAU MAUBECHE (*Calidris canutus*)

Un attardé le 12 juin à la brèche. Passage postnuptial : 1 le 22 août, 2 le 9 septembre et 1 le 28 octobre.

BECASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*)

Passage postnuptial de mi-août à mi-octobre à la brèche. 2 le 17 août, 1 les 2 et 3 septembre, 7 les 3 et 8 octobre, 4 le 10, 5 le 12 et 2 le 15 octobre.

BECASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*)

Une seule donnée au printemps : 31 le 12 juin. Passages réguliers de fin août à fin octobre : 2 le 22 août, 4 le 2 septembre, 5 le 3, 1 le 23 puis 1 le 8 octobre, 2 le 12, 2 le 18, 5 le 20, 5 le 27 et 1 le 28 octobre.

BECASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*)

A marée haute, une partie des oiseaux qui exploitent les plages de la baie d'Audierne se regroupe en reposoir à la brèche. En hiver, 60 le 22 décembre, 60 le 10 janvier, 34 le 13 janvier 24 le 19 janvier, 50 le 3 février, 150 le 16 février, 48 le 6 mars, 6 le 19 mars.

Au printemps : 75 le 23 avril, 75 le 19 mai, 2 le 12 juin, 12 le 16 juin.

Après la saison de reproduction : 60 le 19 juillet, 65 le 9 septembre, 30 le 20, 142 le 23, 10 le 26 et 3 le 22 octobre.

COMBATTANT (*Philomachus pugnax*)

Quelques oiseaux hivernent en baie d'Audierne et sont observés épisodiquement au voisinage de la réserve. 2 le 10 janvier, 15 le 16 février.

Au printemps, des passages sont notés fin mars et début avril : 12 le 26 mars, 10 le 27, 6 le 1er avril, 10 le 3 avril, 7 le 6 avril.

Passage d'automne faible : 2 les 9, 16 et 17 septembre, 1 mâle le 15 octobre.

BECASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*)

De 1 à 10 individus présents d'août à avril entre Menez Kervallant et la brèche. 42 le 11 janvier à Ty Palud.

COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*)

Présence régulière de quelques individus en hiver. Au printemps : 2 le 1er avril, 1 le 23 avril. Passage postnuptial en septembre : 16 le 9, 60 le 17, 4 le 19, 13 le 22, 15 le 24.

COURLIS CORLIEU (*Numenius phaeopus*)

Le passage des corlieux au printemps est un phénomène classique en baie d'Audierne. Des bandes de 10 à 30 oiseaux se succèdent de jour comme de nuit, essentiellement durant le mois d'avril.

Le passage postnuptial a un caractère moins régulier, et ne donne pas l'impression d'un flux comme lors de la remontée : 3 le 16 août, 2 le 22 août puis en septembre, 1 les 8 et 9, 20 le 16, 3 le 17.

BARGE A QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*)

En fin d'hiver : 2 le 16 février, 3 le 23 février. Au printemps : 6 le 26 mars, 5 le 27 puis 10 le 1er avril, 1 le 23 avril. La présence régulière de l'espèce à Trenvel laisse à penser que la remise en état de secteurs favorables à la nidification lui permettrait de s'y reproduire comme c'était encore le cas il y a quelques années.

Au passage postnuptial : 18 le 22 août, 8 le 9 septembre.

BARGE ROUSSE (*Limosa lapponica*)

Au printemps, le passage est surtout sensible fin avril : 4 le 23, 21 le 29. Migration postnuptiale : 60 le 29 août, 15 le 30 août puis 1 le 8 septembre, 30 le 9, 3 le 16, 1 les 17 et 24 septembre.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*)

Pas d'observation au printemps. Passage postnuptial à partir de mi-août : 4 juvéniles le 17, 2 le 23. En septembre : 1 juvénile le 3, 1 le 5, 1 le 8, 4 le 9, 1 le 12.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*)

Deux observations au printemps : 1 le 13 mai, 1 le 19 mai. Passage postnuptial régulier de début août à mi-octobre : 1 les 4 et 17 août, 2 le 22 août et 1 le 27. 1 les 4 et 21 septembre, 1 les 3 et 17 octobre.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*)

Passage postnuptial d'isolés du 2 août au 18 octobre. 8 le 17 août.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*)

En hiver, de 5 à 10 individus. Le passage prénuptial est sensible en mars : 30 le 6, puis 19 le 14, 10 le 19, mais peu marqué en avril : 8 le 1.

Des oiseaux paradent le 29 avril, 3 mâles courtisent une femelle. Un couple est observé le 27 mai. L'espèce n'est par la suite plus notée avant le mois de septembre : 20 le 18 septembre, 5 le 19 octobre, 10 le 9 novembre.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*)

1 mâle séjourne du 21 septembre au 13 novembre. Arrivé en plumage d'éclipse, il retrouve sa livrée d'adulte à partir de début novembre.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*)

En hiver, 73 le 23 novembre, 100 le 11 janvier, 80 le 5 mars. La quasi-totalité des oiseaux s'en vont dans le courant de mars ; le 27 il reste 3 mâles et 2 femelles qui seront observés tout au long du printemps.

Le 26 août, 1 femelle accompagne 2 jeunes mais cette donnée est trop tardive pour être certain de la reproduction de l'espèce sur la réserve cette année. En automne, 8 le 21 septembre, 17 le 23 octobre, 70 le 30, 60 le 9 novembre.

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*)

L'espèce est présente toute l'année. De 10 à 40 individus en hiver, 5 à 10 du printemps à l'automne. 3 couples paradent le 22 avril, il faut attendre le 15 juillet pour observer 2 juvéniles.

Effectif nicheur : 1 couple minimum.

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*)

6 à partir du 13 novembre.

FULIGULE A BEC CERCLE (*Aythya collaris*)

1 mâle adulte séjourne du 12 janvier au 26 mars.

GARROT A OEIL D'OR (*Bucephala clangula*)

1 femelle est observée le 16 février.

MACREUSE NOIRE (*Melanitta nigra*)

Ce canard marin a été observé en mer, face à la brèche : 10 le 19 mai, 30 le 18 octobre.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*)

La formation de couples débute durant les nuits de pleine lune de début janvier, mais des poursuites entre mâles et femelles le 12 février attestent que les appariements continuent à cette date. Le 23 mai, une seule femelle est visible alors que 30 mâles prennent le soleil devant Ty Loch.

Les premiers poussins ne sont pas notés avant le 1er juin. La discrétion des familles, au début du printemps, est à mettre sur le compte des busards des roseaux qui patrouillent régulièrement au dessus du marais. Le 19 août, on compte 400 individus, le 29 800-900 et le 24 septembre 950-1000. Les effectifs chutent à partir de début octobre, période d'ouverture de la chasse dans le Finistère, le 9 novembre il reste 50 oiseaux.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*)

100 le 5 décembre, 10 le 11 janvier. Le 9 avril, 10 oiseaux sont encore présents, mais il faut par la suite attendre le 7 août pour noter le retour de 3 individus. L'augmentation des effectifs est progressive en automne : 22 le 10 septembre, 45 le 30 octobre, 80 le 9 novembre.

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*)

1 mâle et 1 femelle le 13 mars, 4 mâles et 1 femelle le 26 mars. Le 29, 7 mâles et 2 femelles paradent. Après des contacts réguliers au printemps, l'espèce est observée pour la dernière fois le 7 août : 6 oiseaux en vol.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*)

L'espèce est observée tout au long de l'année avec des maxima en hiver de : 6 en novembre, 13 en décembre et en janvier, 9 en février, 10 en mars. Par la suite les oiseaux accouplés deviennent très discrets.

Reproduction : 2 couples le 29 avril, 1 individu le 6 mai, 1 couple plus 30 mâles le 20 mai. Le 12 juin, un groupe de 18 oiseaux, des mâles adultes en majorité, sont observés devant Ty Loch. En fin d'été, des jeunes viennent grossir les bandes : 30 le 19 août, 50-60 début septembre. Une diminution brutale intervient début octobre avec par la suite : 3 le 18, 7 le 21, 10 le 9 novembre.

Effectif nicheur : 4-5 couples.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*)

Présence irrégulière de quelques oiseaux : 14 le 21 novembre, 7 le 29 août, 13 le 21 octobre, 15 le 30, 20 le 9 novembre.

CANARD PILET (*Anas acuta*)

1 mâle le 15 février, 1 autre le 24 mai. Un individu le 20 septembre et 3 le 6 novembre.

SPATULE BLANCHE (*Platalea leucorodia*)

Un groupe fait une halte migratoire en septembre. Le 11, 6 oiseaux passent en direction du nord-ouest. Le 23 et le 26, 10 immatures et juvéniles se nourrissent dans le secteur de la brèche. Trois d'entre eux sont marqués, ce qui nous permet de savoir qu'il s'agit de spatules natives de l'île de Terchelling en Hollande et baguées dans la colonie de reproduction le 28 mai 1988. Un adulte est observé le 16 octobre, et un immature le 18.

CYGNE TUBERCULE (*Cygnus olor*)

Le 19 septembre, 3 individus sont présents, alors que jusqu'à ce jour nous n'avions jamais vu plus de 2 oiseaux ensemble. Du 1 octobre au 5 novembre, ils sont 5. Ce groupe est étoffé par l'arrivée, dans la soirée du 5 novembre, de 3 nouveaux individus venant du nord-ouest.

CYGNE NOIR (*Cygnus atratus*)

1 individu séjourne régulièrement sur l'étang.

OIE DES MOISSONS (*Anser fabalis*)

5 en vol vers le sud le 29 octobre.

OIE CENDREE (*Anser anser*)

10 en vol vers le sud-est le 29 octobre. A partir du 8 novembre, un oiseau de la race orientale (*Anser anser rubirostris*) séjourne à la réserve.

BERNACHE CRAVANT (*Branta bernicla*)

1 oiseau à la brèche le 8 mai et le 18 juin. En automne, 1 le 13 novembre.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*)

L'espèce est notée épisodiquement tout au long de l'année en faible nombre. Deux couples ont séjourné de février à juin. 1 couple prospecte des terriers de lapins à Parc Dirag le 29 mars. Il ne semble pas que l'espèce se soit finalement reproduite cette année sur la réserve.

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*)

L'espèce est présente toute l'année avec en moyenne, de 1 à 6 individus. Les observations suivantes se rapportent à des oiseaux de passage: 30 en vol le 1er octobre, 5 venant du large le 15 octobre.

HERON POURPRE (*Ardea purpurea*)

Deux oiseaux sont observés dès le 22 avril, puis 1 le 24 avril. Le 6 mai, 2 oiseaux se déplacent ensemble près de Menez Kervailant. Un autre individu y est observé peu après. Les 12, 13 et 23 mai, un oiseau est vu dans les mêmes secteurs. Le 4 juillet, 1 à Pont Mein et enfin 1 s'envole de l'étang en soirée le 8 septembre.

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*)

Il faut attendre le 1er avril pour noter l'espèce qui par la suite n'est pas revue avant le 12 juillet, date à partir de laquelle 3 oiseaux stationnent quelques jours. En août, 2 les 2 et 13, un oiseau les 7 et 15. En septembre, 3 le 22. En novembre, 1 le 1er et le 2.

HERON BIHOREAU (*Nycticorax nycticorax*)

Au printemps, 4 adultes sont présents à partir du 28 mars. Un individu est observé le 9 avril, puis de nouveau 4 ensemble le 10. Deux oiseaux le 21 mai. Il faut ensuite attendre le 4 septembre pour observer 1 individu. Du 10 au 20 septembre, 1 ou 2 notés quotidiennement. Oiseaux sont vus quotidiennement . 1 Le 1er novembre.

BLONGIOS NAIN (*Ixobrychus minutus*)

Deux observations en août, une femelle ou un jeune le 10, puis une femelle le 23.

BUTOR ETOILE (*Botaurus stellaris*)

L'espèce est présente sur la réserve tout au long de l'année. Les observations sont particulièrement nombreuses et régulières d'octobre à février. Le 18 décembre, 3 oiseaux différents sont observés, le 26 janvier 2 volent ensemble. Par la suite, durant tout le printemps, nous n'avons jamais vu plus d'un individu à la fois. Un chanteur est entendu régulièrement du 9 avril à début juillet. Le 23 août, 1 adulte vole en compagnie d'un juvénile.

Le 11 août, une rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) capturée dans un filet est tuée et dépecée par un butor.

Fin août et début septembre, plusieurs plumes de contour et 2 rémiges sont trouvées sur quelques dizaines de mètres carrés au beau milieu de la roselière en bordure d'un canal, dans un secteur presque à sec.

Le 15 novembre, quatre oiseaux différents se posent en une demi heure devant le village de Trenvel et un autre atterrit devant Ty Loch; les déplacements sont, à cette époque de l'année, très fréquents au lever du jour.

BIBLIOGRAPHIE

- ANERA-SEPNB 1975.- Aménagement et mise en valeur des richesses naturelles : La Baie d'Audierne. Inspection Générale de l'Environnement. Région de Bretagne, 131 pp.
- Bargain B. & B. Drézen 1987.- Annales ornithologiques de la réserve biologique de l'étang de Trenvel - Tréogat (29). Travaux des réserves, Tome 5 / SEPNB.
- Beaufort F. de -1983.- Livre rouge des espèces menacées en France. Tome 1 : Vertébrés. Inventaires Faune Flore, 19 à 23.
- Brien Y. 1970.- Avifaune de Bretagne. SEPNB/Ministère des Affaires Culturelles, Paris, 187 pp.
- Constant P., P. Bonnet, M.-C. Eybert & J. Hédin 1987.- Valeur internationale des marais briérons pour l'avifaune aquatique : propositions pour une meilleure gestion. Bull. mens. Off. Nation. Chasse, n° 109, 27-31.
- Dorval P. 1969.- Avifaune des marais de la baie d'Audierne. Penn-ar-Bed 7, 182-190.
- Dubois P.J. & R. Mahéo 1986.- Limicoles nicheurs de France. Ministère de l'Environnement / LPO, BIRCE, 291 pp.
- Dubois P.J. & P. Yésou 1986.- Inventaire des espèces d'oiseaux occasionnelles en France. Ministère de l'Environnement / CHN, UNAO, LPO, 203 pp.
- Guermeur Y. & J.Y. Monnat 1980.- Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. SEPNB, COB / Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, 240 pp.
- Tournier H. 1979.- Productivité des étangs continentaux en Anatidés. Principes de gestion, méthodes de dénombrement des Anatidés nicheurs. Bull. mens. Off. Nation. Chasse, n° sp. scien-tech., 109-135.
- Trotignon J. & T. Williams 1987.- Valeur ornithologique des étangs à roselières de la Brenne. Terre et Vie, supplément 4, 27-33.
- Verhagen J.P. 1988.- Avifaune de la vallée de la Haine. Les oiseaux des roselières. Bureau d'études pour l'Aménagement et la Conservation de la Nature, Bernissart, 119 pp.
- De plus, nous avons consulté l'ensemble des publications de la Centrale Ornithologique Bretonne, de 1968 à 1987.

L'acquisition de la maîtrise du système hydraulique devrait permettre l'amélioration du statut des espèces qui se reproduisent actuellement en Baie d'Audierne et pourquoi pas, l'installation de nouveaux nicheurs.

Ce sujet intéresse principalement le groupe des charadriiformes: la reproduction de l'Echasse demeure épisodique; les observations répétées de parades de Chevalier gambette permettent d'envisager l'installation de l'espèce ; et il ne paraît pas non plus complètement utopique de penser à une éventuelle reproduction de l'Avocette, voire de la Sterne naine, si l'on est capable de leur procurer des conditions satisfaisantes de reproduction.

Un des moyens permettant de créer un environnement favorable à l'installation des espèces précitées serait l'édification d'un système de bassins en eau séparés par des digues, rappelant la structure générale des marais salants.

Une gestion fine du milieu permettrait de faire varier plusieurs paramètres de cet ensemble:

- la salinité de l'eau,
- la surface en eau,
- la profondeur d'eau.

Si la mise en place de ce type d'aménagement est susceptible de favoriser certaines espèces (végétales et animales), il ne faut pas oublier qu'elle en pénalise automatiquement d'autres. Dans tous les cas, une telle modification du milieu ne peut se concevoir qu'après la réalisation d'une étude préalable détaillée permettant de juger des avantages et des inconvénients de l'opération et d'en établir le cahier des charges.

Signalons déjà que pour être efficace, le système devrait bénéficier de conditions rigoureuses de tranquillité qui ne peuvent être obtenues qu'en rendant les secteurs de nidification inaccessibles à l'Homme.

En revanche, des expériences, comme celle réalisée à Séné dans le Morbihan, montrent que ce type de milieu peut constituer un outil privilégié dans le cadre d'activités pédagogiques de découverte de la nature.

N'oublions pas que le problème de la qualité de l'eau concerne l'ensemble du bassin versant des marais de la Baie d'Audierne. En conclusion, nous ne pouvons que souscrire à l'opinion de Verhaegen (1988) lorsqu'il préconise "de prendre toutes les mesures qui permettent de diversifier les biocénoses aquatiques et semi-aquatiques. Cela ne pourra se faire qu'en protégeant l'élément fondamental des zones humides: l'eau".

Le réseau hydraulique

D'une façon générale, les zones de marais sont souvent l'objet d'enjeux contradictoires, chaque utilisateur ayant ses préférences en ce qui concerne la hauteur d'eau désirée. Le schéma ci-dessous représentant les niveaux d'eau souhaités par les différentes parties en présence dans la Brière, est à ce sujet tout à fait évocateur.

. En Baie d'Audierne, les gestionnaires semblent bénéficier d'une situation favorable dans la mesure où ils devraient se rejoindre sur les buts à atteindre et les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir.

Le Conservatoire du Littoral et la SEPNE ont en effet en commun la volonté d'optimiser les conditions d'accueil et de reproduction des oiseaux, et l'un des facteurs-clés permettant de gérer au mieux un secteur de marais concerne la maîtrise du niveau d'eau.

Nous avons déjà largement évoqué l'importance de la hauteur d'eau dans la mise en place des différents types de végétation, puis l'installation des nombreuses espèces d'oiseaux d'eau et enfin, la réussite ou l'échec des couvées. En Baie d'Audierne, la variation du niveau d'eau à obtenir est comparable à celle souhaitée par les naturalistes de Brière : hauteur d'eau maximum en hiver avec ennoisement prolongé des prairies inondables, abaissement progressif et tardif du niveau d'eau au printemps, étiage en été et au début de l'automne.

On ne peut envisager une maîtrise du niveau d'eau sans une remise en état du circuit hydraulique. La libre circulation de l'eau passe par le curage puis l'entretien des canaux déjà existants et éventuellement la création de nouveaux chenaux. Ce réseau peut aussi jouer un rôle protecteur vis-à-vis des oiseaux nicheurs en empêchant la pénétration humaine dans des secteurs sensibles. Une partie du marais de La Joie bénéficie actuellement de cette protection de fait. Certaines zones situées en périphérie du marais de Loc'h-ar-Stang et très intéressantes d'un point de vue ornithologique, gagneraient à retrouver leur isolement par une remise en état des anciens canaux.

La régulation des niveaux d'eau est assujettie au bon fonctionnement des ouvrages déjà existants dans le cas du marais de La Joie et à la création de nouvelles installations pour les autres marais. Au moins deux systèmes peuvent alors être envisagés :

- des écluses permettant de désolidariser une partie ou la totalité d'un marais par rapport aux autres,
- des ensembles de tuyauteries et de pompes fonctionnant soit sur un principe de siphon, soit par conduite forcée.

. La Baie d'Audierne semble donc héberger une diversité proche du maximum tant du point de vue des structures des roselières que des espèces d'oiseaux caractéristiques qui s'y reproduisent. Cette diversité n'apparaît que si l'on considère l'ensemble des marais du secteur et elle s'explique par leur histoire récente, comme nous l'avons vu précédemment. Un entretien des roselières telles que nous les connaissons aujourd'hui devra donc être le souci majeur des gestionnaires.

Le milieu aquatique

Il nous a paru indispensable de dire quelques mots du milieu aquatique, tant celui-ci est déterminant dans la mise en place des paysages de marais et, indirectement, de la faune qui leur est associée.

La surface et la profondeur d'eau des zones de marais sont deux éléments-clés permettant d'expliquer la répartition de bien des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent.

. **Ardéidés:** le Butor étoilé et le Héron pourpré s'installent préférentiellement dans de vastes roselières. La hauteur d'eau doit ne pas y excéder 40 centimètres pour le Butor étoilé (Verhaegen 1988), et avoisiner les 30 centimètres là où le Héron pourpré construit son nid (Trotignon et Williams, 1987). En Baie d'Audierne, les secteurs fréquentés par les deux espèces présentent les mêmes caractéristiques.

. **Anatidés:** la Sarcelle d'été et le Souchet recherchent des mares peu profondes et très productives au sein d'une végétation dense. Au contraire, les canards plongeurs (Milouin et Morillon) ont besoin d'importantes surfaces d'eau libre à partir de laquelle ils peuvent aller chercher leur nourriture.

. **Limicoles:** une partie de la zone inondable (dunes et prairies) est utilisée par plusieurs espèces de limicoles comme lieu de reproduction, lorsque le niveau d'eau baisse. Celui-ci doit, bien entendu, être suffisamment bas pour que les oiseaux puissent nidifier, ces derniers ayant également besoin, à proximité, de zones plus ou moins humides, pour s'y nourrir. De plus, les prairies humides ne jouent pleinement leur rôle que dans la mesure où l'enneigement hivernal dure plusieurs mois (jusqu'à 6-7) et que l'assèchement intervient tardivement au printemps (Constant et al. 1987). En Baie d'Audierne, le Vanneau huppé et la Barge à queue noire sont deux des reproducteurs pour lesquels ces conditions doivent être réunies. Il est en effet connu que des assèchements printaniers trop précoces peuvent entraîner des désertions de barges et de vanneaux préalablement installés (Dubois et Mahéo, 1986). Une maîtrise du niveau d'eau permettrait d'optimiser leurs conditions de reproduction et peut-être de rendre plus régulière la nidification du Combattant, de l'Echasse et de la Bécassine des marais.

A première vue, il ne semble pas que le niveau de pollution de l'eau soit très élevé en Baie d'Audierne. Cependant, notre opinion est fondée uniquement sur l'observation de la richesse des marais et nous ne disposons d'aucun élément chiffré concernant la qualité de l'eau. Une meilleure connaissance des mécanismes de fonctionnement du milieu passerait par une étude des paramètres physico-chimiques de l'eau et de leurs variations dans le temps et dans l'espace.

**Relation entre avifaune reproductrice et type de roselière
(d'après Verhaegen 1988, légèrement modifié)**

Type de roselière Espèce	1	2	3	4
Locustelle tachetée	+	+		
Phragmite des joncs	+	+		
Busard des roseaux		+	+	
Gorgebleue	+	+	+	+
Bonglios nain		+	+	+
Rousserolle effarvatte		+	+	+
Locustelle lusciniôide			+	
Butor étoilé			+	+

1 - vieilles roselières peu productives

2 - vieilles roselières où les roseaux se maintiennent et jeunes roselières dans lesquelles la production en roseaux est limitée par le manque d'eau

3 - vieilles roselières en cours de régénération par la gestion (notamment par l'inondation) et très jeunes roselières ennoyées

4 - jeunes roselières ennoyées, très productives

Ce tableau mérite quelques commentaires:

. Les données ayant servi à son élaboration ont été obtenues en Belgique et même si elles ne sont pas exactement transposables à la Baie d'Audierne, il semble bien que le schéma dégagé pour le secteur belge d'Harchies soit globalement applicable aux roselières de la Baie d'Audierne; mais nous manquons pour l'instant d'éléments quantifiés pour déterminer avec précision la typologie des roselières locales.

. Nous avons ordonné les espèces selon un gradient correspondant à l'occupation des roselières de plus en plus ennoyées et, si l'on se réfère à la liste des espèces retenues par Verhaegen (1988), il est remarquable de constater que la Baie d'Audierne accueille la quasi-totalité de l'avifaune caractéristique de ces milieux. Seules les Rousserolles turdoïde et verderolle ne se reproduisent pas chez nous, l'aire de reproduction régulière de ces deux espèces n'atteignant pas le Finistère. En revanche, le Héron pourpré et la Mésange à moustaches nichent en Baie d'Audierne et pas à Harchies.

. La répartition des oiseaux en Baie d'Audierne nous indique que les roselières des différents marais n'offrent pas les mêmes potentialités d'accueil pour les reproducteurs. C'est à Kergalan et Trenvel que le Butor étoilé et le Blongios nain s'observent en période de reproduction, dans des roselières ennoyées de type 3 et 4, alors qu'à Loc'h-ar-Stang et au marais de La Joie se développent des roselières de type 1 et 2 où les phragmites des joncs sont particulièrement abondants.

L'abandon des pratiques pastorales conduit inévitablement à un envahissement progressif de la prairie par des hélophytes (choins, carex, roseaux...) qui s'accompagne d'une élévation de la hauteur moyenne de végétation. Cette modification du milieu provoque un changement dans la composition de l'avifaune reproductrice et la disparition d'espèces caractéristiques comme la Barge à queue noire, le Vanneau huppé et la Bergeronnette printanière.

Les marais à choins

Zones temporairement inondables, non entretenues, elles sont caractérisées par des peuplements denses de joncs calcicoles, les choins (*Schoenus nigricans*). En Baie d'Audierne, les oiseaux utilisent ces formations végétales principalement comme site de nidification, surtout lorsqu'elles se trouvent à proximité de prairies pâturées, de mares peu profondes et de roselières. L'association de tout ou partie de ces composantes favorise la reproduction du Colvert, du Chipeau et de la Sarcelle d'été ainsi que de la Barge à queue noire. Il nous semble que c'est à la disparition de cette mosaïque qu'il faut en partie attribuer les importantes diminutions du Souchet et de la Sarcelle d'été en Baie d'Audierne.

Les roselières

Les roselières occupent de nos jours une surface sans doute jamais égalée en Baie d'Audierne et leur récent développement s'est principalement effectué au détriment des prairies. Depuis environ 25 ans, l'augmentation du niveau d'eau et l'abandon des pratiques agricoles ont eu pour effet la colonisation par les roseaux de vastes zones à Kergalan et surtout à Trenvel, mais de nos jours les possibilités de nouvelles extensions y sont très réduites. L'explication du phénomène est différente dans le cas de Loc'h-ar-Stang dans la mesure où il semble que la progression de la roselière soit ici à mettre en relation avec un phénomène d'atterrissement et l'abandon général du pâturage en dehors de la "prairie aux barges".

Une extension aussi considérable des surfaces de roseaux s'est accompagnée de l'installation et (ou) de l'augmentation d'espèces d'oiseaux inféodées à ce milieu. Le Butor étoilé, le Busard des roseaux et la Mésange à moustaches ont ainsi trouvé des conditions favorables à leur implantation en Baie d'Audierne. Le Blongios nain et le Héron pourpré, tous deux nicheurs rares en Bretagne, ont pu s'y maintenir alors que la Rousserolle effarvatte augmentait fortement sa population pour atteindre de nos jours plusieurs milliers de couples et devenir l'oiseau nicheur le plus abondant du secteur.

En outre, malgré l'apparente homogénéité de ces formations végétales, il est possible de définir plusieurs types de roselières en fonction de leur âge, du substrat, des paramètres physico-chimiques du milieu aquatique (dans les cas des roselières ennoyées), de la gestion qui leur est appliquée... et chaque structure de roselière est habitée par des espèces caractéristiques, comme l'a montré Verhaegen (1988):

Les dunes

La dune est l'un des milieux les plus étendus et les plus originaux de la Baie d'Audierne. Son apparente monotonie cache en réalité une variété d'habitats qui s'explique principalement par des différences dans leur situation topographique, leur degré hydrique et leur histoire en relation avec les activités humaines. Chacun d'entre eux accueille une avifaune originale et parmi les espèces caractéristiques, citons :

- le Gravelot à collier interrompu dans les zones sèches à végétation rase,
- l'Alouette des champs dans les secteurs où les plantes sont suffisamment hautes pour cacher son nid,
- la Barge à queue noire dans les dépressions dunaires inondées l'hiver où la végétation s'apparente à celle des marais (graminées, choins, carex...).
- le Vanneau huppé, le Traquet motteux et le Guépier sont également typiques de l'avifaune dunaise en Baie d'Audierne.

Milieu ouvert et d'accès facile, c'est, de ce fait, celui où la fréquentation humaine est susceptible d'occasionner le maximum de dérangements aux oiseaux nicheurs.

Les friches et les fourrés des ceintures d'étangs et de marais

Les types de végétation forment la transition entre les marais et la zone cultivée et ils participent à la variété des habitats. Ils hébergent une faune spécifique et parmi les espèces indicatrices, nous pouvons retenir :

- le Cisticole des joncs et la Locustelle tachetée pour les friches,
- la Bouscarle de Cetti pour les ceintures d'étangs.

Les prairies naturelles

Lieu entretenu par le pâturage qui permet le maintien d'une végétation rase dans laquelle dominent les graminées, la prairie naturelle n'occupe plus aujourd'hui que des surfaces réduites en Baie d'Audierne.

Pourtant, selon les témoignages de quelques anciens, la quasi-totalité de la zone comprise entre Kergalan et Loc'h-ar-Stang était pâturée au début du siècle.

Les évolutions du milieu et des pratiques agricoles durant les années 1950 - 1960 ont eu pour résultat une importante diminution des pâtures qui s'est poursuivie jusqu'à récemment. Depuis peu, la tendance s'inverse et de nouvelles zones sont désormais entretenues par le bétail.

Au total, le pacage intéresse aujourd'hui les secteurs suivants:

- le sud de l'étang de Nérizellec (Plovan),
- le nord de l'étang de Kergalan (Plovan),
- Ty-Palud (Tréogat),
- une partie de la zone située entre Kermabec et la mer (Tréguennec),
- une partie de la zone située entre Kergaradec et la mer (Tréguennec),
- une partie de Loc'h-ar-Stang (Tréguennec),
- le sud du marais de Lescors (Penmarc'h).

Il est évident qu'une espèce d'importance nationale a également une importance régionale et a fortiori départementale. Pour rendre l'information plus directement accessible au lecteur, nous n'avons signalé que le niveau le plus important atteint par chaque espèce, par rapport aux trois catégories précitées.

En conclusion de cette présentation de l'avifaune reproductrice de la Baie d'Audierne, il nous semble que les gestionnaires devraient prioritairement :

- * se préoccuper des espèces en diminution, tenter de comprendre les raisons du phénomène et imaginer les mesures permettant d'y remédier;
- * s'efforcer de maintenir l'effectif des espèces les plus rares ou tenter de les favoriser.

La réalisation de ces deux objectifs reviendrait en fait à conserver la diversité spécifique qui est sans doute la principale originalité de l'avifaune reproductrice. Il va de soi que la pérennité d'une telle variété d'espèces sur une surface somme toute réduite, passe impérativement par le maintien en l'état des milieux qu'elles habitent.

III.3. Utilisation des milieux

La plage

Plusieurs oiseaux nicheurs de la Baie d'Audierne utilisent ce milieu pour se nourrir pendant la période de reproduction :

- le Tadorne de Belon
- le Grand Gravelot
- le Gravelot à collier interrompu
- l'Hirondelle de rivage
- l'Hirondelle rustique

Milieu marginal pour la plupart des espèces, c'est en revanche un des secteurs exploités en priorité par les deux espèces de gravelots précitées, tant que les reproducteurs s'installent à proximité du trait de côte.

Le cordon de galets

Trois reproducteurs parmi les plus intéressants de la Baie d'Audierne utilisent parfois le cordon de galets pour y déposer leur ponte :

- le Grand Gravelot
- le Gravelot à collier interrompu
- la Sterne pierregarin

	menacées en France (de Beaufort) 1983	moins de 10 couples Baie d'Audierne		Importance nationale	Importance régionale	Finistère : seulement Baie Audierne	Importance départementale
Grèbe castagneux		+					+
Grèbe huppé		+					+
Butor étoilé	+	+	+		+	+	
Blongios nain	+	+	+		+		
Héron bihoreau	+	+	+		+	+	
Héron pourpré	+	+	+		+	+	
Tadorne de Belon	+	+					
Canard chipecau		+			+		
Sarcelle d'hiver	+	+					
Canard colvert							+
Sarcelle d'été	+	+			+		
Canard souchet	+	+			+		
Fuligule milouin		+					+
Fuligule morillon		+					+
Busard des roseaux	+		+		+		
Busard cendré	+	+	+				
Epervier d'Europe	+	+					
Faucon crécerelle	+	+					
Faucon hobereau	+	+					
Perdrix grise	+						
Caille des blés	+	+					
Râle d'eau	+						+
Foulque macroule							+
Echasse blanche	+	+	+		+	+	
Oedicnème criard	+	+	+		+	+	
Grand Gravelot	+	+					
Gravelot à col. inter.	+			+			
Vanneau huppé							+
Bécasseau combattant	+	+	+	+		+	
Bécassine des marais	+	+					
Barge à queue noire	+	+		+		+	
Sterne pierregarin	+	+	+				
Chouette effraie	+	+					
Chouette chevêche	+	+					
Hibou des marais	+	+	+				
Martin-pêcheur	+	+	+				
Guépier d'Europe					+		
Huppe fasciée	+	+					
Berg. printannière							+
Gorgebleue à miroir	+	+	+			+	+
Bouscarle de Cetti							+
Cisticole des joncs					+		
Locustelle tachetée	+	+					
Locustelle lusciniolide	+						+
Phragmite des joncs	+						+
Rousserolle effarvate					+		
Fauvette grisette	+	+					
Mésange à moustaches					+		
Bruant proyer							+
TOTAL	34	45*	13	3	13	8	15

45* : chiffre obtenu en tenant compte de l'ensemble des espèces reproductrices de la Baie d'Audierne

On peut hiérarchiser l'intérêt de l'avifaune reproductrice en ordonnant les espèces en fonction de critères de rareté et de l'importance qu'elles représentent aux échelles départementale, régionale, ou nationale. Nous avons considéré qu'une espèce atteignait :

- le niveau d'importance nationale lorsque l'effectif de la Baie d'Audierne est supérieur à 5 % du total national et (ou) lorsque la Baie d'Audierne est l'un des rares points de reproduction de l'espèce en France (10 au maximum);

- le niveau d'importance régionale lorsque l'effectif de la Baie d'Audierne représentait une part importante, voire prépondérante de la population bretonne;

- le niveau d'importance départementale lorsque l'effectif de la Baie d'Audierne représentait une part importante, voire prépondérante de la population finistérienne.

Espèces d'importance nationale :

Barge à queue noire : la Baie d'Audierne est l'un des 8 secteurs français où l'espèce se reproduit régulièrement et la population bigoudenne représente entre 10 % et 20 % du total national.

Gravelot à collier interrompu : après la population camarguaise, l'effectif de la Baie d'Audierne est l'un des plus importants de France et il représente entre 6 % et 7 % du total national.

Bécasseau combattant : la Baie d'Audierne fait partie de la dizaine de secteurs ayant vu la reproduction de l'espèce depuis le début du siècle (d'après Dubois et Mahéo, 1986).

**Relation entre avifaune reproductrice et type de végétation
(d'après Tournier 1979)**

GROUPE D'ESPECES	MILIEU FREQUENTE			
	Prairie	Prairie humide	Jonçaie	Roselière
Canard souchet Sarcelle d'été	+			
Barge à queue noire Vanneau huppé Echasse blanche Bergeronnette printanière		+		
Canard chipeau Grèbe castagneux Grèbe huppé Poule d'eau Foulque macroule Fuligule milouin Canard colvert	+	+	+	+
Bruant des roseaux Phragmite des joncs			+	
Héron pourpré Rousserolle turdoïde Rousserolle effarvatte Locustelle lusciniolide Râle d'eau Blongios nain Busard des roseaux				+

Exception faite de la Rousserolle turdoïde qui ne se reproduit pas dans le département du Finistère, on retrouve en Baie d'Audierne la palette des 21 espèces reconnues comme indicatrices par Tournier.

Le cadre dans lequel s'organise toute activité de protection de la nature est déterminé par le but recherché. En Baie d'Audierne, la protection de l'avifaune a clairement été établie comme objectif prioritaire par les différents gestionnaires.

Si l'intérêt des populations d'oiseaux nicheurs n'est plus à démontrer, il ne faut cependant pas oublier que la variété des espèces masque, dans bien des cas, le faible nombre de couples reproducteurs de chaque espèce. Pour un certain nombre de nicheurs, parmi les plus intéressants en raison de leur rareté, l'effectif est même inférieur à 10 couples.

L'originalité de l'avifaune reproductrice de la Baie d'Audierne est également attestée par le fait que 34 espèces, soit environ le tiers des nicheurs, figurent dans le livre rouge des espèces menacées en France (de Beaufort 1983).

II.2. Résultats

. Au total, l'avifaune nicheuse de la Baie d'Audierne comprend 99 espèces. Pour préciser la signification de ce chiffre, trois remarques s'imposent :

- nous avons utilisé l'ensemble des données disponibles depuis une vingtaine d'années;
- elles proviennent toutes de la zone incluse dans le périmètre de préemption du Conservatoire du Littoral;
- nous avons comptabilisé toutes les espèces dont la reproduction était certaine, possible ou probable.

. Le tableau suivant récapitule l'effectif et la tendance évolutive des espèces caractéristiques de la Baie d'Audierne. Le nombre de couples nicheurs est déterminé à partir d'observations réalisées pendant les saisons de reproduction 1987 et 1988.

Grèbe castagneux	20-30	Grand Gravelot	1
Grèbe huppé	8-9	Grav. à coll. interr.	69-73
Butor étoilé	2	Vanneau huppé	68-78
Blongios nain	1-2	Barge à queue noire	5-6
Héron pourpré	1-2	Sterne pierregarin	1-3
Tadorne de Belon	0-2	Guêpier d'Europe	13
Canard chipeau	7-10	Berger. printan.	60-100
Sarcelle d'hiver	0-1	Gorgebleue à miroir	1
Canard colvert	110-120	Traquet motteux	25
Sarcelle d'été	4	Bouscarle de Cetti	55
Canard souchet	2	Cisticole des joncs	70
Fuligule milouin	0-1	Locustelle tachetée	5
Fuligule morillon	1	Locustelle lusciniolide	24
Busard des roseaux	12-13	Phragmite des joncs	100-150
Râle d'eau	50-100	Rousserolle effarvatte	3000-4000
Foulque macroule	130-200	Mésanges à moustaches	40-50
Petit Gravelot	2	Bruant proyer	80-100

. La répartition et l'abondance des oiseaux sont déterminées par de nombreux facteurs parmi lesquels la structure de l'habitat, la nourriture disponible et la tranquillité jouent un rôle fondamental ; la remarquable diversité de l'avifaune reproductrice en Baie d'Audierne peut s'expliquer par la juxtaposition d'un grand nombre de milieux différents. En ne prenant que l'exemple des zones humides et des oiseaux d'eau qui s'y reproduisent, il est frappant de constater que l'on trouve en Baie d'Audierne tous les sous-ensembles faunistiques définis par Tournier (1979) dans les Dombes :

L'autre partie du travail de terrain a essentiellement intéressé l'ensemble des espèces d'oiseaux d'eau pour lesquelles nous nous sommes efforcés d'obtenir les effectifs les plus précis possibles pour toute la Baie d'Audierne, de façon à pouvoir les comparer aux valeurs obtenues antérieurement.

Il nous faut ici signaler les grandes difficultés rencontrées de nos jours en Baie d'Audierne, lors des recensements des anatidés nicheurs et de la Foulque, en relation avec :

- un risque de surestimation des effectifs par comptage d'individus ou de couples surnuméraires lors de la migration de printemps de nicheurs plus septentrionaux, ou par comptage d'immature(s) et (ou) d'adulte(s) non reproducteur(s) séjournant sur place pendant toute la période de reproduction ;
- un risque de sous-estimation en relation avec la discrétion des reproducteurs.

Risque de surestimation : pour la plupart des espèces de canards se reproduisant en Baie d'Audierne, l'aire principale de nidification se situe en Europe continentale et en Scandinavie. Ces contrées sont largement désertées en hiver et les oiseaux ne les retrouvent qu'au printemps. En s'y rendant, lors de la migration pré-nuptiale, les canards font régulièrement halte sur nos plans d'eau qui peuvent alors accueillir dans le même temps, tout ou partie des nicheurs locaux, plus des migrateurs en route vers leurs secteurs de reproduction plus septentrionaux. Comme la formation des couples intervient chez les anatidés en hiver, et que, de surcroît, ces oiseaux parquent régulièrement lors de leurs haltes migratoires, il faut veiller à ne pas comptabiliser ces migrateurs avec les nicheurs locaux, tout particulièrement pendant le mois d'avril.

Les trois espèces spécialement concernées sont le Chipecu, la Sarcelle d'été, et le Souchet. Par contre, la présence pendant la saison de reproduction (mois de mai, juin et juillet) d'individus non reproducteurs intéresse le Milouin et le Morillon.

Risque de sous-estimation : déjà naturellement discrets pendant la période de nidification, les canards sont, de nos jours, encore plus difficiles à observer que par le passé, exception faite du Tadorne. Les raisons de cette modification du comportement des nicheurs sont à rechercher dans le développement de la population locale de busards des roseaux. En effet, les patrouilles régulières des rapaces au-dessus des marais ont pour conséquence l'apparente disparition des canards pendant une bonne partie de la saison de reproduction correspondant aux périodes de la couaison et de l'élevage des poussins. Les canards sont alors cachés au coeur de la végétation des marais et ils ne "réapparaissent" qu'au moment où les premiers juvéniles sont volants ! Il faut donc profiter des deux périodes situées au début et à la fin du cycle de reproduction, pour évaluer les effectifs reproducteurs.

Il convient alors de signaler que les chiffres ainsi obtenus correspondent, dans la plupart des cas, à des couples présents dans le secteur concerné pendant la période de nidification, mais pour lesquels il n'a pas été possible de prouver la reproduction dans tous les cas.

II - AVIFAUNE REPRODUCTRICE

II.1. Introduction

"Les oiseaux sont de précieux indicateurs biologiques qui permettent de procéder à un diagnostic de la santé des écosystèmes". La réflexion de Jacques Blondel (in Lebreton 1977) reste bien entendu toujours d'actualité et s'applique parfaitement à la situation de la Baie d'Audierne. Cette idée nous a guidé lors des recensements de terrain et nous nous sommes intéressés prioritairement aux espèces les plus représentatives des différents milieux de la Baie d'Audierne.

La première impression qui se dégage de la lecture de la liste des oiseaux nicheurs de la Baie d'Audierne est l'importance qu'y occupent les oiseaux d'eau : en effet, 2 grèbes, 4 ardéidés, 8 canards, 3 rallidés et 9 limicoles se reproduisent ou se sont reproduits dans le secteur. La nidification de quatre passereaux, la Gorgebleue, la Locustelle luscinioides, la Rousserolle effarvatte et la Mésange à moustaches ne fait que confirmer l'importance du milieu palustre. Le Cisticole des joncs et le Guépier évoquent au contraire des milieux plus secs et nous rappellent leur origine méditerranéenne ; le premier fréquente essentiellement les bordures de marais et les friches alors que le second s'installe dans les massifs dunaires où il creuse son terrier. Enfin, l'absence en Baie d'Audierne, d'espèces aussi répandues à l'échelle de la Bretagne que la Buse variable et la Mésange nonnette exprime bien l'inexistence de formations boisées de quelque importance, à l'intérieur de la zone d'étude.

Bien que l'intérêt des populations de passereaux nicheurs de la Baie d'Audierne soit reconnu depuis longtemps, celles-ci n'avaient, jusqu'à présent, été abordées que sous leur aspect qualitatif. Pour pallier ce manque d'informations numériques, nous avons décidé, lors du travail de terrain réalisé au printemps 1988, de procéder à des recensements permettant les premières estimations d'effectifs.

Comme il était impossible de comptabiliser tous les passereaux nichant dans l'ensemble du secteur d'étude, il a fallu procéder à des choix. Le premier d'entre eux a concerné celui des espèces recensées qui ont été sélectionnées parmi les oiseaux caractéristiques des différents milieux : le Traquet motteux pour les dunes sèches, le Cisticole des joncs pour les marais en voie d'atterrissement, la Rousserolle effarvatte pour les roselières. Dix espèces ont alors été retenues. Ensuite, il nous a fallu choisir entre des recensements précis sur des surfaces limitées (méthode des plans quadrillés ou plans quadrats) et des comptages réalisés à l'échelle de l'ensemble du secteur d'étude, mais avec une précision moindre. Dans les faits, nous avons adopté une solution intermédiaire, puisqu'à chaque sortie de terrain, nous consignons sur plan les contacts obtenus avec toutes les espèces sélectionnées et comme nous avons régulièrement parcouru la totalité de la Baie d'Audierne, l'analyse de l'ensemble des données recueillies nous a permis de proposer une évaluation d'effectif pour chaque espèce.

Il faut tout de suite préciser, qu'à une exception près, les chiffres fournis doivent être regardés comme des minima, la méthode utilisée ne permettant pas de découvrir tous les nicheurs d'un si grand secteur. Le cas de la Rousserolle effarvatte est différent dans la mesure où il nous a fallu procéder par échantillonnage en raison du milieu habité par l'espèce (les roselières), des densités relativement importantes et des difficultés de recensement rencontrées. Pour cette fauvette, il conviendra d'affiner à l'avenir la précision statistique des valeurs obtenues.

PINSON DES ARBRES (*Fringilla coelebs*)

Passage d'automne au village de Trenvel : 20-30 à l'heure le 18 octobre, 70-80 à l'heure le 22 octobre, une bande de 100 vers le Sud le 30 octobre, 150 à l'heure le 1er novembre

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*)

Passage très concentré entre fin octobre et début novembre : 10 vers le sud le 26 octobre, 15 vers le sud-est le 29, 20 vers le sud le 30, 10 vers le sud-est le 31 et 10 vers le sud le 5 novembre.

SERIN CINI (*Serinus serinus*)

1 femelle est capturée le 29 septembre en bordure de roselière.

VERDIER (*Carduelis chloris*)

30-40 à Keramoine le 30 septembre.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*)

Passage d'automne très régulier du 13 au 30 octobre : 4 vers le sud-est le 13 octobre, 1 le 18, 37 vers l'ouest le 19, 4 vers le sud le 20, 10 vers le sud le 22, 1 le 23, 80 en une heure le 25, 40 le 29, 15 le 30. En novembre, 20 vers le sud-est le 6, 100 vers le sud-est le 15.

LINOTTE MELODIEUSE (*Carduelis cannabina*)

Au printemps, une observation se rapporte sans doute à un passage : 50 vers le nord le 3 avril.

En automne, des concentrations sont notées en septembre et début octobre sur les chaumes de colza : 200 le 30 septembre à Keramoine. Le 30 octobre, 50-70 à l'heure vers le sud. Le 14 novembre, une bande de 80 individus sur un chaume près du village de Trenvel.

GROS-BEC (*Coccothraustes coccothraustes*)

Le 29 octobre, 2 vers le sud. Première observation de l'espèce sur la réserve et en baie d'Audierne.

ETOURNEAU (*Sturnus vulgaris*)

L'espèce utilise les roselières de Trenvel comme dortoir. Le 8 juillet, 100-200 en dortoir à Pont Mein, le 15 juillet, 4000 en pré-dortoir, le 3 août 5000-10 000 au départ de dortoir, le 9 novembre 50 000 au départ de dortoir.

MARTIN ROSELIN (*Sturnus roseus*)

1 immature est présent à la ferme du Menez de fin octobre au 27 février. C'est le premier cas connu de séjour prolongé de cette espèce en Bretagne. Cette observation fait l'objet d'une homologation par le C.H.N.

GRAND CORBEAU (*Corvus corax*)

1 le 29 août. 8, probablement une bande d'immatures ou de juvéniles, se nourrissent sur le cordon de galets le 10 octobre, 4 le 12 et 1 le 22 octobre.

Liste des observateurs : Hervé ADAM, Bruno et Julie BARGAIN, Marc BETHMONT, Gilbert et Judith CAPP, Fanny CHAUFFIN, Erwan CORDEAU, Jean DAVID, Berthie DREZEN, Jacques HENRY, Loïc JADE, Maité LE BOSSE, Bob LE NEVE, Christian LEVER, Serge NICOLLE, Jean Yves PERON, Gaël RAULT, François Gaël RIOS, Alain THOMAS.

Bibliographie

- Guermeur Y. 1986. Bulletin du centre ornithologique d'Ouessant. Parc Régional d'Armorique 81pp.
- Marion L. 1979. Statut actuel des populations de mésanges à moustaches en France et dans le reste de l'Europe. Bulletin de la S.S.N.O.F. 40pp.
- Géroudet P. 1963. Les passereaux 2 : Des mésanges aux fauvettes. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel 308pp.

ADDENDUM aux précédentes annales.

LIMNODROME A LONG BEC (*Limnodromus scolopaceus*)

1 juvénile le 18 septembre 1987, au nord de la brèche.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES OISEAUX DE LA BAIE D'AUDIERNE

Extrait d'un rapport de contrat signé entre

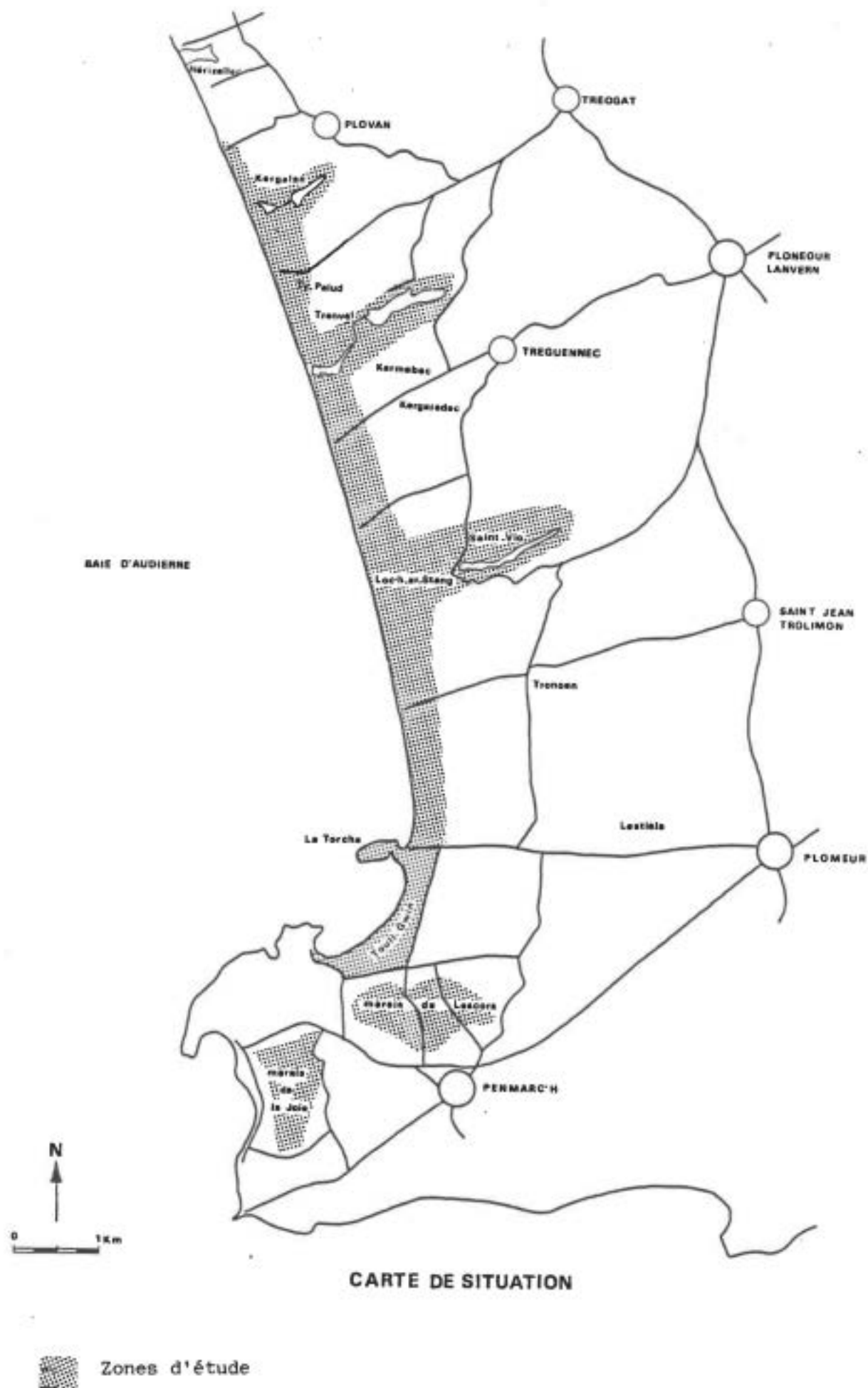
Le Conservatoire de l'Espace Littoral
et des Rivages Lacustres

La Société pour l'Etude et la Protection
de la Nature en Bretagne

Mars 1989

Bruno BARGAIN

Jacques HENRY



INTRODUCTION GENERALE

Les premières synthèses ornithologiques concernant la Baie d'Audierne remontent à une vingtaine d'années. Elles mettaient en évidence l'exceptionnelle richesse de l'avifaune, la fragilité du milieu ainsi que la totale absence de mesures de protection.

Depuis lors, des éléments favorables à la préservation du patrimoine naturel ont vu le jour : une réserve de chasse maritime existe au droit des étangs de Kergalan et de Trenvel, la maîtrise foncière de plusieurs centaines d'hectares est assurée par le Conservatoire du Littoral et enfin, une convention passée entre le propriétaire de Trenvel et la SEPNE procure à cet étang le statut de réserve biologique.

Face aux intérêts parfois divergents des utilisateurs du milieu, il convient maintenant de gérer ce capital naturel. En ce qui concerne les oiseaux, il faudra assurer le maintien, voire l'augmentation, de la diversité spécifique et veiller à la pérennité d'effectifs élevés. Ces buts ne pourront être atteints que par la définition de stratégies de gestion à moyen et même à long terme, en adaptant les aménagements aux évolutions du milieu physique, de la végétation et des populations d'oiseaux.

Ce rapport comprendra trois aspects :

- * Une approche essentiellement qualitative; il s'agit de la liste des espèces d'oiseaux observés en Baie d'Audierne;
- * L'actualisation de nos connaissances en ce qui concerne certains oiseaux nicheurs caractéristiques de la Baie d'Audierne;
- * Quelques réflexions à propos de la protection et de la gestion du milieu naturel.

Parmi les éléments susceptibles de rendre compte de la richesse d'un secteur, l'un des premiers qui vient à l'esprit concerne le nombre d'espèces rencontrées. Il nous a donc paru logique de débiter ce travail par l'inventaire des oiseaux observés en Baie d'Audierne et si le résultat se présente sous la forme d'une liste d'aspect austère au premier abord, on s'aperçoit ensuite qu'une lecture plus précise est riche d'enseignements.

Cet inventaire permet d'abord de faire le point sur l'état de nos connaissances, il autorise également des comparaisons avec des références plus anciennes réalisées pour le même secteur ainsi qu'avec des inventaires élaborés pour d'autres localités et enfin, il peut jouer un rôle incitatif car il ne demande qu'à être complété.

Il peut aussi être lu de façons différentes selon que l'on s'intéresse aux oiseaux nicheurs, aux migrateurs ou aux hivernants. Nous avons enfin essayé de le rendre plus dynamique en y incluant quelques éléments concernant l'histoire des nicheurs de la Baie d'Audierne, en rendant compte de la disparition de certaines espèces de l'avifaune reproductrice ainsi que de l'apparition récente d'oiseaux dont la nidification n'a pas encore été prouvée à ce jour.

ESPECES CONCERNEES

L'élaboration de la liste des oiseaux de la Baie d'Audierne s'est faite à partir de toutes les références dont nous avons pu trouver trace dans la bibliographie et dans les carnets de terrain des ornithologues fréquentant le secteur, à condition qu'elles concernent des oiseaux dont l'origine sauvage était certaine, probable ou possible. Nous avons également tenu compte des observations d'oiseaux dont nous pensions pouvoir attribuer l'origine à une population férale, généralement britannique (Bernache du Canada et Erismature rousse par exemple). Cela revenait à exclure les oiseaux pour lesquels une origine sauvage était peu probable et pour lesquels nous pensions qu'ils s'agissait en fait d'individus échappés de captivité. Une seule espèce s'est trouvée concernée par ce cas de figure, le Cygne noir (*Cygnus atratus*), originaire d'Australie et observé régulièrement depuis plus d'un an à l'étang de Trenvel. Bien que volant parfaitement, on ne peut qu'avoir des doutes sur l'origine sauvage de cet individu, lorsque l'on sait que l'espèce a été introduite au parc des loisirs de Pont l'Abbé, distant d'une dizaine de kilomètres des étangs de la Baie d'Audierne (Bargain et Drézen 1987).

L'autre élément qui aurait pu nous faire éliminer certaines données concernait la question de la validité, de l'authenticité des observations utilisées, tout particulièrement dans le cas d'espèces rares. Dans leur ensemble, ces observations ont été réalisées par des ornithologues compétents et la plupart d'entre elles ayant déjà été publiées, il ne nous a pas semblé opportun d'en écarter dans le cadre de ce rapport, jugeant ce travail de la compétence du Comité d'Homologation National (C.H.N.).

SECTEUR D'ETUDE

L'inventaire est réalisé à partir des données ornithologiques obtenues sur l'ensemble des dunes, marais et étangs situés sur les communes allant, du nord au sud, de Plovan à Penmarc'h.

Cette zone correspond, grosso-modo, au périmètre d'intervention défini par le Conservatoire du Littoral. Sont également intégrées à la liste quelques espèces observées dans les vallées ou les plateaux situés immédiatement en arrière des dunes et des marais ainsi que les oiseaux marins recensés à partir du rivage. Par contre, en ce qui concerne la nidification, n'ont été retenus que les indices concernant le secteur restreint de l'étude : dunes, marais, étangs ainsi que leurs marges immédiates (surface d'environ dix kilomètres carrés).

PERIODE COUVERTE

Un suivi ornithologique régulier de la Baie d'Audierne ne remonte guère à plus d'une vingtaine d'années. Aussi, toutes les observations connues ont-elles été prises en compte lors de l'élaboration de cet inventaire.

PRINCIPALES SOURCES CONSULTEES

. ANERA/SEPNB 1975. - Aménagement et mise en valeur des richesses naturelles : la Baie d'Audierne.

. Ar Vran de 1968 à 1987. - Ensemble des publications de la Centrale Ornithologique Bretonne

. Bargain B. & B. Drézen 1987 - Annales ornithologiques de la réserve biologique de l'étang de Trenvel - Tréogat (29) / Travaux des Réserves, Tome 5 / SEPNB.

. Brien Y. 1970. - Avifaune de Bretagne - SEPNB/Affaires Culturelles.

. Dubois P.J. & P. Yésou., 1986 - Inventaire des espèces d'oiseaux occasionnelles en France. Comité d'Homologation National, Union Nationale des Associations Ornithologiques, Ligue Française pour la Protection des Oiseaux / Ministère de l'Environnement.

. Penn ar Bed 1969. - La Baie d'Audierne - SEPNB.

I - INVENTAIRE DES OISEAUX DE LA BAIE D'AUDIERNE

STATUT

Quand on parle du statut d'une espèce d'oiseau, les termes de "nicheur", "migrateur" et "hivernant" sont parmi les plus régulièrement employés. Ce sont également les trois grandes catégories qu'avait utilisées Brien en 1970 lors de la première élaboration d'une liste des oiseaux de la Baie d'Audierne ; nous n'avons fait que la reprendre en la modifiant très légèrement et en y apportant les éléments nouveaux obtenus depuis lors.

LEGENDE

Première colonne : catégorie nicheur

N : Nicheur régulier
(N) : Nicheur possible ou probable ; espèces dont la nidification n'a jamais été prouvée de façon formelle bien que qu'elles fréquentent régulièrement le secteur

[N] : Nicheur dont les cas de reproduction sont anciens ou occasionnels

Ne : Espèce nichant à l'extérieur du secteur de référence, mais le fréquentant régulièrement pendant la période de reproduction pour s'y nourrir

Deuxième colonne : Catégorie migrateur

M : Migrateur ou erratique

Troisième colonne : catégorie hivernant

H : Hivernant

AVIFAUNE DE LA BAIE D'AUDIERNE
LISTE SYSTEMATIQUE

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
GAVIIDES	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	M H
	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	M H
	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	M H
PODICIPITIDES	Grèbe castagneux	<i>Podiceps ruficollis</i>	N M H
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	N M H
	Grèbe jougris	<i>Podiceps griseigena</i>	M
	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	M
	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	M
PROCELLARIIDES	Pétrel fulmar	<i>Fulmarus glacialis</i>	M
	Puffin cendré	<i>Puffinus diomedea</i>	M
	Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>	M
	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	M
HYDROBATIDES	Pétrel tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	M
	Pétrel culblanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	M
SULIDES	Fou de Bassan	<i>Sula bassana</i>	M H
PHALACROCORACIDES	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	M H
	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	M
ARDEIDES	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	N M H
	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	N M
	Héron bihoreau	<i>Nycticorax nycticorax</i>	(N)M
	Héron crabier	<i>Ardeola ralloides</i>	M
	Héron garde-boeuf	<i>Ardeola ibis</i>	M
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	M
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	M H
	Héron pourpre	<i>Ardea purpurea</i>	N M
CICONIIDES	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	M
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	M
THRESKIORNITHIDES	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	M
PHOENICOPTERIDES	Flamant rose	<i>Phoenicopiterus ruber</i>	M

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
ANATIDES	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	M H
	Cygne de Bewick	<i>Cygnus bewickii</i>	M
	Cygne sauvage	<i>Cygnus cygnus</i>	M
	Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	M
	Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	M
	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	M
	Oie des neiges	<i>Anser caerulescens</i>	M
	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	M
	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	M
	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	M
	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	[N] M H
	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	M H
	Canard siffleur américain	<i>Anas americana</i>	M
	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	N M H
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	N M H
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	N M H
	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	M
	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	N M
	Sarcelle soucrourou	<i>Anas discors</i>	M
	Sarcelle élégante	<i>Anas formosa</i>	M
	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	N M H
	Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	M H
	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	N M H
	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	M
	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	N M H
	Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>	M H
	Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	M H
	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	M H
	Harelde de Miquelon	<i>Clangula hyemalis</i>	M H
	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	M H
	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	M H
	Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	M H
	Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	M H
	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	M
	Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	M H
	Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	M
ACCIPITRIDES	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	M
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	M
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	N M H
	Busard St Martin	<i>Circus cyaneus</i>	M H
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	[N] M
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	M
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	N M H
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	M H
PANDIONIDES	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	M
FALCONIDES	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	N M H
	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	M
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	M H
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	(N) M
	Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>	M
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	M

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
PHASIANIDES	Perdrix grise	Perdix perdix	N H
	Caille des blés	Coturnix coturnix	N M
	Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	N H
RALLIDES	Râle d'eau	Rallus aquaticus	N M H
	Marouette ponctuée	Porzana porzana	M
	Marouette de Baillon	Porzana pusilla	M
	Râle des genêts	Crex crex	M
	Poule d'eau	Gallinula chloropus	N H
	Poule sultane	Porphyrio porphyrio	M
	Foulque macroule	Fulica atra	N M H
GRUIDES	Grue cendrée	Grus grus	M
OTIDIDES	Outarde canepetière	Otis tetrix	M
HAEMATOPODIDES	Huîtrier-pie	Haematopus ostralegus	M H
RECURVIROSTRIDES	Echasse blanche	Himantopus himantopus	[N] M
	Avocette	Recurvirostra avosetta	M
BURHINIDES	Oedicnème criard	Burhinus oedicnemus	(N) M
GLAREOLIDES	Glaréole à collier	Glareola pratincola	M
	Courvite isabelle	Cursorius cursor	M
CHARADRIIDES	Petit Gravelot	Charadrius dubius	N M
	Grand Gravelot	Charadrius hiaticula	N M H
	Grav. à collier inter.	Charadrius alexandrinus	N M
	Pluvier doré	Pluvialis apricaria	M H
	Pluvier fauve	Pluvialis dominica	M
	Pluvier asiatique	Pluvialis asiaticus	M
	Pluvier argenté	Pluvialis squatarola	M
	Pluvier guignard	Eudromias morinellus	M
	Tournepierré à collier	Arenaria interpres	M H
	Vanneau huppé	Vanellus vanellus	N M H
SCOLOPACIDES	Bécasseau maubèche	Calidris canutus	M
	Bécasseau sanderling	Calidris alba	M H
	Bécasseau semipalmé	Calidris pusilla	M
	Bécasseau minute	Calidris minuta	M
	Bécasseau de Temminck	Calidris temminckii	M
	Bécasseau de Baird	Calidris bairdii	M
	Bécasseau de Bonaparte	Calidris fuscicollis	M
	Bécasseau tacheté	Calidris melanotos	M
	Bécasseau cocorli	Calidris ferruginea	M
	Bécasseau violet	Calidris maritima	M H
	Bécasseau variable	Calidris alpina	M H
	Bécasseau rousset	Calidris subruficollis	M
	Bécasseau combattant	Philomachus pugnax	[N] M H
	Bécassine sourde	Lymnocyptes minimus	M H
	Bécassine des marais	Gallinago gallinago	(N) M H
	Bécassine double	Gallinago media	M

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
	Limnodrome à long bec	Limnodromus scolopaceus	M
	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	M H
	Barge à queue noire	Limosa limosa	N M H
	Barge rousse	Limosa lapponica	M
	Courlis corlieu	Numenius phaeopus	M
	Courlis cendré	Numenius arquata	M H
	Chevalier arlequin	Tringa erythropus	M
	Chevalier gambette	Tringa totanus	M
	Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	M
	Chevalier culblanc	Tringa ochropus	M
	Chevalier sylvain	Tringa glareola	M
	Chevalier guignette	Tringa hypoleucos	M H
	Petit chevalier à pattes jaunes	Tringa flavipes	M
PHALAROPODIDES	Phalarope de Wilson	Phalaropus tricolor	M
	Phalarope à bec étroit	Phalaropus lobatus	M
	Phalarope à bec large	Phalaropus fulicarius	M
STERCORARIIDES	Labbe pomarin	Stercorarius pomarinus	M
	Grand Labbe	Stercorarius skua	M
LARIDES	Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus	M
	Mouette pygmée	Larus minutus	M
	Mouette rieuse	Larus ridibundus	M H
	Mouette tridactyle	Rissa tridactyla	M
	Mouette de Sabine	Xema sabini	M
	Goéland à bec cerclé	Larus delawarensis	M
	Goéland cendré	Larus canus	M H
	Goéland brun	Larus fuscus	M H
	Goéland argenté	Larus argentatus	M H
	Goéland leucophée	Larus cachinnans	M
	Goéland à ailes blanches	Larus glaucoides	M
	Goéland bourgmestre	Larus hyperboreus	M
	Goéland marin	Larus marinus	M
	Sterne hansel	Gelochelidon nilotica	M
	Sterne caspienne	Hydroprogne caspia	M
	Sterne caugek	Sterna sandvicensis	M
	Sterne de Dougall	Sterna dougallii	M
	Sterne pierregarin	Sterna hirundo	N M
	Sterne arctique	Sterna paradisea	M
	Sterne naine	Sterna albifrons	M
	Guifette noire	Chlidonias niger	M
	Guifette moustac	Chlidonias hybrida	M
	Guifette leucoptère	Chlidonias leucopterus	M
ALCIDES	Guillemot de Troïl	Uria aalge	M H
	Pingouin torda	Alca torda	M H
	Mergule nain	Plutus alle	M
	Macareux moine	Fratercula arctica	M
COLUMBIDES	Pigeon colombin	Columba oenas	M H
	Pigeon ramier	Columba palumbus	N M H
	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	N M H
	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	N M
CUCULIDES	Coucou gris	Cuculus canorus	N M

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
STRIGIDES	Chouette effraie	Tyto alba	N M H
	Hibou petit-duc	Otus scops	M
	Chouette chevêche	Athene noctua	[N]
	Chouette hulotte	Strix aluco	N H
	Hibou moyen-duc	Asio otus	N M H
	Hibou des marais	Asio flammeus	(N) M H
CAPRIMULGIDES	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	M
APODIDES	Martinet noir	Apus apus	NeM
	Martinet alpin	Apus melba	M
ALCEDINIDES	Martin-pêcheur	Alcedo atthis	N M H
MEROPIDES	Guêpier d'Europe	Merops apiaster	N M
UPUPIDES	Huppe fasciée	Upupa epops	N M
PICIDES	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	M
	Pic vert	Picus viridis	Ne H
	Pic épeiche	Dendrocopos major	N H
	Pic épeichette	Dendrocopos minor	N H
ALAUDIDES	Alouette calandre	Melanocorypha calandra	M
	Alouette des champs	Alauda arvensis	N M H
	Alouette haussecol	Eremophila alpestris	M
	Cochevis huppé	Galerida cristata	[N]
HIRUNDINIDES	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	N M
	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	N M
	Hirondelle de fenêtre	Delichon urbica	M
MOTACILLIDES	Pipit de Richard	Anthus richardi	M
	Pipit rousseline	Anthus campestris	M
	Pipit des arbres	Anthus trivialis	M
	Pipit farlouse	Anthus pratensis	N M H
	Pipit maritime	Anthus maritimus	N M H
	Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	M
	Pipit à gorge rousse	Anthus cervinus	M
	Bergeronnette printannière	Motacilla flava	N M
	Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	M
	Bergeronnette grise	Motacilla alba	M H
TROGLODYTIDES	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	N M H
PRUNELLIDES	Accenteur mouchet	Prunella modularis	N M H
TURDIDES	Rougegorge familier	Erithacus rubecula	N M H
	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	M
	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	N M
	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	M
	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	M
	Traquet tarier	Saxicola rubetra	M
	Traquet pâle	Saxicola torquata	N M H
	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	N M
	Merle à plastron	Turdus torquatus	M
	Merle noir	Turdus merula	N M H

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	M H
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	N M H
	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	M H
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	N M H
SYLVIIDES	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	N M H
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	N M H
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	N M
	Locustelle lusciniolide	<i>Locustella luscinioides</i>	N M
	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	M
	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	N M
	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	N M
	Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	M
	Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	M
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	M
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N H
	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	M
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N M
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	N M
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	N M H
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	N M H
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	(N)M
REGULIDES	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	N M H
	Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	M H
MUSCICAPIDES	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	(N)M
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	M
TIMALIIDES	Mésange à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>	N M H
PARIDES	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	N H
	Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	M H
	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	M
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	N M H
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	N M H
	Mésange rémiz	<i>Remiz pendulinus</i>	M
SITTIDES	Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	M H
CERTHIIDES	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	N H
ORIOUIDES	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	M
LANIIDES	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	M
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	M
	Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	M
CORVIDES	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	NeM H
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N H
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	N H
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Ne H
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	N H
	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	M H
STURNIDES	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	N M H
	Martin roselin	<i>Pastor roseus</i>	M H

FAMILLE	ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	STATUT
PLOCEIDES	Moineau domestique	Passer domesticus	N M H
	Moineau friquet	Passer montanus	M
FRINGILLIDES	Pinson des arbres	Fringilla coelebs	N M H
	Pinson du Nord	Fringilla montifringilla	M
	Serin cini	Serinus serinus	N M H
	Verdier d'Europe	Carduelis chloris	N M H
	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	N M H
	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	M
	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	N M H
	Linotte à bec jaune	Carduelis flavirostris	M
	Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	N H
	Gros-bec	Coccothraustes coccothraustes	M
EMBERIZIDES	Bruant lapon	Calcarius lapponicus	M H
	Bruant des neiges	Plectrophenax nivalis	M H
	Bruant jaune	Emberiza citrinella	N M H
	Bruant zizi	Emberiza cirrus	N M H
	Bruant ortolan	Emberiza hortulana	M
	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	N M H
	Bruant proyer	Emberiza calandra	N M H

* Cet inventaire comprend 285 espèces. Au regard de la liste proposée par Brien en 1970, il s'agit d'une augmentation très importante puisque cela représente presque un doublement du nombre d'espèces observées en une vingtaine d'années (285 contre 144). Un tel enrichissement ne doit cependant pas faire illusion ; il est essentiellement le reflet du développement considérable qu'a connu l'ornithologie de terrain pendant cette période, bien plus qu'une réelle augmentation de la valeur ornithologique de la Baie d'Audierne. Il convient même de signaler, dès à présent, que certaines espèces ont subi, depuis les années 1960, des revers évidents.

* Le statut de migrateur, représenté dans l'inventaire par la lettre M, recouvre en fait des réalités biologiques très diverses. Il peut s'agir :

- d'espèces fréquentant le secteur pendant la période de reproduction et hivernant en Afrique (ex : Coucou, hirondelles et Rousserolle effarvate).

- d'oiseaux nichant dans le nord de l'Europe et trouvant en hiver des conditions plus clémentes dans nos contrées (ex : oies, Canard siffleur, Pluvier doré).

- d'espèces que l'on peut observer durant la période de reproduction ainsi que pendant l'hivernage sans qu'il s'agisse pour autant des mêmes individus. Le Vanneau huppé est un bon exemple de cette catégorie : quelques dizaines de couples se reproduisent en Baie d'Audierne alors que la population hivernale peut atteindre plusieurs milliers d'oiseaux.

- d'espèces qui mériteraient davantage le qualificatif d'erratique, ne se reproduisant pas à notre connaissance en Baie d'Audierne, ni à proximité immédiate, mais fréquentant le secteur de façon irrégulière. Le Grand Corbeau est tout à fait représentatif de ce groupe d'oiseaux.

En revanche, il n'a pas été possible d'attribuer au Bouvreuil le statut de migrateur, faute de preuves formelles. Pourtant, à la lumière de ce que l'on connaît de l'espèce d'une façon générale, il serait bien étonnant que quelques individus ne transitent pas par la Baie d'Audierne, lors des mouvements migratoires.

Au total, seulement 17 espèces n'ont pu être qualifiées de migratrices ou d'erratiques; en voici la liste :

Perdrix grise	Fauvette pitchou
Faisan de Colchide	Mésange à longue queue
Poule d'eau	Grimpereau des jardins
Chouette chevêche	Pie bavarde
Chouette hulotte	Choucas des tours
Pic vert	Corbeau freux
Pic épeiche	Corneille noire
Pic épeichette	Bouvreuil pivoine
Cochevis huppé	

Ce sont les oiseaux dont le comportement sédentaire est le plus affirmé, et pour bon nombre d'entre eux, il faudrait avoir recours au baguage pour mettre en évidence d'éventuels mouvements.

. La situation géographique de la Baie d'Audierne, à l'extrême pointe de l'Europe, la prédisposait à accueillir des migrants rares ou exceptionnels, d'origine asiatique ou nord-américaine.

Jusqu'à ce jour, 15 d'entre eux ont déjà été observés dans le secteur :

Espèces asiatiques (3) : Sarcelle élégante
Pluvier fauve
Pluvier asiatique

Espèces nord-américaines (13) : Canard siffleur américain
Sarcelle soucrourou
Fuligule à bec cerclé
Pluvier fauve
Bécasseau semipalmé
Bécasseau de Baird
Bécasseau de Bonaparte
Bécasseau tacheté
Bécasseau rousset
Limnodrome à long bec
Petit Chevalier à pattes jaunes
Phalarope de Wilson
Goéland à bec cerclé

. Une remarque concernant le Pluvier fauve : cette espèce se reproduit à la fois en Sibérie et en Amérique du Nord et, ne pouvant nous prononcer sur l'origine des individus observés, elle apparaît dans les deux listes ci-dessus.

. Si l'on s'intéresse à ces raretés, d'un point de vue taxonomique, on constate la présence de :

- 4 anatidés
- 10 limicoles
- 1 laridé

Le groupe le mieux représenté est celui des limicoles et pour situer la valeur de ces observations, voici le nombre de données françaises pour un certain nombre d'entre eux (Dubois et Yésou 1986, Comité Homologation National) :

- Pluvier asiatique : 1 donnée française
- Bécasseau semipalmé : 2 données françaises
- Bécasseau de Bonaparte : 5 données françaises
- Bécasseau de Baird : 5 données françaises

Par contre, on peut s'étonner de ne trouver trace d'aucune espèce d'origine asiatique ou américaine en ce qui concerne le groupe, pourtant très important, des passereaux. Il faut vraisemblablement voir là, au moins pour partie, le reflet d'un manque d'intérêt, vis à vis de ces oiseaux, de la part des ornithologues fréquentant la Baie d'Audierne.

. Les informations se rapportant au phénomène de la migration des oiseaux en Baie d'Audierne sont de valeur très inégale selon les espèces. Trois groupes d'oiseaux ont cependant suffisamment intéressé les ornithologues pour qu'il soit possible de dégager les grands lignes de leur phénologie migratoire :

- les anatidés
- les limicoles
- certaines fauvettes aquatiques et particulièrement la Rousserolle effarvatte et le Phragmite des joncs. Pour ces deux espèces, les éléments quantitatifs sont obtenus par l'intermédiaire d'opérations de baguage qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme national de recherche sur les fauvettes paludicoles, travail coordonné par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO dépendant du Muséum d'Histoire Naturelle / Paris). Les premiers résultats permettent déjà de dire que des dizaines de milliers d'individus des deux espèces précitées transitent chaque année par les marais de la Baie d'Audierne et que, au moins pour le Phragmite des joncs, ce secteur joue un rôle très important dans la stratégie migratoire de l'espèce.

BAGUE N°	WASHINGTON 776-88774	(X)
ESPECE	Anas americana Canard siffleur d'Amérique	
SEXE - AGE STATUT	♂ poussin	
DATE DE BAGUAGE	08.08.1982	
LIEU DE BAGUAGE	Gagetown New Brunswick Canada	
BAGUAGE COORD.	45.46 N 66.29 W	
DATE DE REPRISE	12.09.1982 (lettre du 08.12.82)	
LIEU DE REPRISE	Tréguennec Finistère France	
REPRISE COORD.	47.53 N 4.20 W	
CONDITIONS DE REPRISE	"Canard morillon" - tiré - M. Pochie, Agent de police, Quimper	
BAGUEUR		
INFORMATIQUE	M. Doucin, Garde Chef Principal ONC, 280 route du Landu 29000 Quimper	
MR.		

Fiche de reprise d'un Canard siffleur
américain bagué poussin le 8 août 1982 au
Canada et tué deux mois plus tard en baie
d'Audierne.

STERNE CAUGEK (*Sterna sandvicensis*)

Au printemps, 8 le 13 mars puis 1 le 1er avril. Passage postnuptial : 2 juvéniles le 4 septembre, 4 le 26 septembre puis 7 le 19 octobre, 3 le 20, 50 en 1 heure le 23 et 4 le 26 octobre.

PIGEON COLOMBIN (*Columba oenas*)

Une observation tardive au printemps : 1 le 25 mai avec des pigeons ramiers. Passage d'automne : 3 le 1er octobre, 59 le 2, 2 le 27 et 1 le 29 octobre.

PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*)

10-15 le 25 mai. Entre 10 et 20 en septembre à Ty Loch.

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*)

Le 15 juillet, une famille à Pont Mein (4 juvéniles volants). C'est l'un des sites réguliers de reproduction de l'espèce en baie d'Audierne.

HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*)

Un le 18 février à Pont Mein, 1 au village de Trenvel le 4 mars. 1 en vol au dessus du marais le 6 avril puis de nouveau 1 au village de Trenvel le 9 avril.

En automne, un passage est noté vers la Toussaint : 1 le 31 octobre sur un chaume, 1 en chasse le 3 novembre.

HIBOU PETIT-DUC (*Otus scops*)

1 chanteur du 26 au 31 mai en amont de Pont Mein; c'est la deuxième fois que l'espèce est signalée en baie d'Audierne.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*)

1 individu est observé régulièrement à partir du mois d'août au village de Trenvel et vers Ty Loch.

PIC EPEICHE (*Dendrocopos major*)

L'espèce est notée à Pont Mein au printemps. Le 2 juin, un oiseau y est vu transportant de la nourriture.

Par ailleurs, une femelle fréquente régulièrement les bois d'ormes de Ty Loch en automne et en hiver.

COUCOU (*Cuculus canorus*)

4 différents le 13 mai devant le village de Trenvel.

MARTINET NOIR (*Apus apus*)

Environ 1000 oiseaux se nourrissant au dessus de l'étang sont dénombrés le 19 mai et le 1er juillet. En août, le plus gros des effectifs a déjà quitté notre région mais des migrateurs sont encore notés : 10 vers le sud le 13, 1 le 23. Le dernier oiseau est vu le 8 septembre.

MARTIN PECHEUR (*Alcedo atthis*)

Le passage postnuptial est surtout sensible de début août à mi-septembre. 2 captures dans la première quinzaine d'août et 3 dans la deuxième quinzaine, encore 3 dans la première quinzaine de septembre. Ces 8 captures concernent des juvéniles. En octobre et novembre, 1 ou 2 oiseaux sont observés quotidiennement.

GUEPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*)

Une seule observation concernant probablement un des nicheurs de la baie d'Audierne : 1 le 21 mai.

HUPPE (*Upupa epops*)

1 le 2 et le 3 avril. 1 chanteur le 13 juin au village de Trenvel. En juillet, 1 le 6 puis 4 (une famille) le 26 à Menez Kervailant.

TORCOL (*Jynx torquilla*)

Un oiseau est capturé le 27 août au village de Trenvel. Il y séjourne quelques jours, sur le même mur que l'oiseau observé l'an dernier.

ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*)

De petites bandes de 10 à 20 individus exploitent les chaumes à proximité de la réserve et les alentours de la brèche en janvier.

Le passage postnuptial est noté à partir du 14 septembre. Passage en fin de nuit le 17 septembre. En octobre, nouveau passage le 18, alors que des comptages dans un secteur témoin donnent 19 individus le 7 et 105 le 13 octobre. Le 22 octobre, 4000 vers le sud-est pendant la matinée. Un nouveau comptage dans le secteur témoin le 13 novembre donne 35 individus. Il semble que les bandes observées par la suite soient composées par les hivernants locaux.

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*)

100 le 23 et le 24 mars. L'espèce est très abondante en août et septembre en dortoir.

HIRONDELLE DE CHEMINEE (*Hirundo rustica*)

3 le 17 mars. L'effectif reste faible jusqu'à la fin du mois, puis les arrivées se multiplient en avril.

20 000 à 25 000 individus sont dénombrés le 3 août en sortie de dortoir. Les effectifs demeurent importants en septembre. De mi-octobre à début novembre, il ne reste que quelques isolées : 3 le 13 octobre, 1 le 18 et 2+3 vers le sud le 30. 1 le 4 novembre, 1 vers le sud et 3 en dortoir le 6 et enfin 3 en soirée le 8 novembre.

HIRONDELLE DE FENETRE (*Delichon urbica*)

Première observation : 1 le 12 avril. Les 2 derniers oiseaux sont notés le 8 septembre.

PIPIT DE RICHARD (*Anthus novaeseelandiae*)

3 oiseaux le 23 septembre à Parc Dirag, puis 1 au même endroit le 2 octobre.

1 le 3 octobre au sud de Menez Kervallant, 1 le 7 à la brèche. 3 au sud de la brèche le 18 octobre, 2 le 20, 2 le 23, 1 le 28, 1 le 30, 1 le 5 novembre.

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*)

Le passage postnuptial est concentré durant le mois de septembre et toutes les observations concernent des oiseaux en vol vers le sud : 1 le 8, 4 le 10, 9 le 19 et 1 le 20.

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*)

Migration postnuptiale : premières arrivées nocturnes le 17 août. Pas d'autre indice de passage avant le 14 septembre. 100 sur un parcours témoin de 500 m le 30 septembre. Passage régulier de petites bandes de quelques individus jusqu'au 18 octobre.

PIPIT ROUSSELINE (*Anthus campestris*)

Un premier oiseau en vol vers le sud le 29 août. 2 vers le sud le 29 septembre. 2 stationnent au sud de la brèche le 2 octobre, encore 2 le 13 puis 7 le 16. 1 à Ty Palud le 18, 1 à Kermabec le 20, 1 à Kermabec le 23 et le 26, puis 3 à la brèche le 27 et 1 le 30 octobre. Ces observations concernent probablement entre 10 et 12 oiseaux différents.

PIPIT MARITIME (*Anthus petrosus*)

1 à la brèche le 20 octobre et un juvénile capturé au beau milieu d'une vaste roselière le 1er novembre.

BERGERONNETTE PRINTANIERE (*Motacilla flava*)

L'espèce est notée régulièrement durant la période de nidification : 2 couples nourrissent le 12 juin.

3 oiseaux en vol vers le sud le 4 août. Des regroupements sont observés à la brèche début septembre : 50 le 3. Ensuite seulement quelques isolés en vol vers le sud : 2 le 19 septembre, 1 le 15 octobre.

Effectif nicheur : 15 couples.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*)

Motacilla a. alba : 1 le 1er avril. Passage postnuptial, 75 à la brèche le 3 septembre, 10 le 3 octobre.

Motacilla a. yarrellii : Petit passage de printemps entre le 23 mars et le 1er avril. En automne, on note une arrivée le 18 octobre.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*)

1 à Ty Palud le 23 octobre.

PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*Lanius collurio*)

1 juvénile le 2 septembre à Lahadic.

PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE (*Lanius senator*)

1 juvénile le 2 septembre à Lahadic en compagnie de la pie-grièche écorcheur.

TROGLODYTE (*Troglodytes troglodytes*)

Augmentation notable des effectifs le 4 septembre. Il est difficile d'avoir une idée précise du phénomène migratoire en l'absence de marquage.

ROUGEGORGE (*Erythacus rubecula*)

Passage postnuptial : les premiers migrants sont observés le 25 août, mais il faut attendre le 5 septembre pour noter des arrivées importantes. Il ne semble pas y avoir, par la suite, de grosses arrivées avant la fin octobre. Le 29 octobre, un oiseau bagué le 18 de ce mois à Cranjezon, Zeeland, Pays-bas est capturé au village de Trenvel.

Après la première semaine de novembre, il ne reste plus que les quelques individus qui hiverneront dans le secteur.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*)

Quelques observations lors du passage d'automne : 1 le 30 septembre, 1 les 18 et 22 octobre.

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*)

Un juvénile est capturé à Ty Loch le 21 septembre.

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*)

Passage postnuptial : un juvénile capturé le 8 septembre. Le plus fort du passage a lieu durant la deuxième quinzaine de septembre : 4 le 17, 6 le 19, 7 le 23, 10 le 26.

En octobre, 1 le 4, 4 le 10, 1 le 18.

TRAQUET PATRE (*Saxicola torquata*)

Après la série d'hivers rudes de ces dernières années, la douceur de l'hiver 87-88 permet à un plus grand nombre d'oiseaux de survivre et de se reproduire ce printemps et donc à l'espèce de refaire une partie de ses effectifs. En septembre et octobre, on observe des oiseaux autour des sites de nidification, et de petits groupes ailleurs. On peut s'interroger sur la provenance des oiseaux qui composent ces petites bandes, par exemple 7 à Kermabec le 23 septembre.

Effectif nicheur : 2 couples.

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*)

Au printemps, une observation concerne probablement des migrants : 5 à la brèche le 23 avril.

Au passage postnuptial, pas d'indice de passage avant début septembre : 5 au village le 5 et une capture en pleine roselière. Ensuite 4 le 1er octobre, mais aucun le 3, 10 le 15, 3 le 26, 1 le 27.

Effectif nicheur : 2 couples.

GORGEBLEUE (*Luscinia svecica*)

Le passage s'étale de mi-août à fin septembre. 6 mâles adultes et 2 juvéniles sont capturés durant cette période. Les adultes que nous avons eu en main avaient tous terminé leur mue postnuptiale.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*)

1 premier individu est observé dès le 18 septembre. Mais le passage d'automne est surtout sensible à partir de fin octobre : 10 en matinée vers le sud-est le 29. Le 13 novembre, 90 vers le sud en trois heures. Très peu d'observations par la suite.

GRIVE MUSICIENNE (*Turdus philomelos*)

Premiers indices de passage postnuptial les 10 et 11 septembre. Ensuite seulement quelques isolés jusqu'à fin octobre. Le 29, passage nocturne important, et 75 vers le sud-est en début de matinée. Les passages nocturnes se poursuivent jusqu'au 7 novembre.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*)

Un seul gros passage le 29 octobre, d'abord en fin de nuit puis dans la matinée : 875 vers le sud-est en 4 heures. Faibles passages nocturnes début novembre.

GRIVE DRAINE (*Turdus viscivorus*)

Un chanteur le 11 février. En automne, 1 oiseau vers le sud le 31 octobre, 1 vers le sud-est le 5 novembre.

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*)

Dès le 11 janvier, 9 chanteurs cantonnés sont notés autour de la réserve.

En août, l'espèce fréquente peu les roselières comme le montre le faible nombre de captures : 9 en 28 jours. Par contre elle y devient régulière en septembre, (38 captures en 24 jours) et en octobre, (17 captures en 7 jours) pour un effort de capture constant.

Une augmentation des effectifs est sensible le 5 septembre et les jours suivants. Nous pensons qu'il s'agit d'un afflux vers le marais des oiseaux de la baie d'Audierne dispersés jusqu'alors dans les vallées proches, plutôt que de migrateurs venant de contrées plus lointaines.

Effectif nicheur : 22 couples.

LOCUSTELLE TACHETEE (*Locustella naevia*)

Un chanteur le 9 avril à Menez Kervallant sera entendu régulièrement jusqu'au 13 juin. Aucun indice de passage postnuptial.

Effectif nicheur : 2 couples.

LOCUSTELLE LUSCINIOIDE (*Locustella luscinioides*)

Le premier chanteur est entendu le 10 avril, 4 ch le 12.

26 captures étalées régulièrement de fin juillet à fin septembre ne font pas apparaître de passage. Il est probable qu'il s'agit d'oiseaux locaux pour la plupart. Des adultes font une mue complète en baie d'Audierne avant de partir en migration.

Effectif nicheur : 4 couples.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Au printemps, le premier chanteur est noté le 1er avril. Le passage est sensible les 20 et 21 avril puis encore le 22 mai, comme le confirme des captures à un endroit où l'espèce ne niche pas.

Environ 3000 phragmites ont été capturés de mi-juillet à début octobre. Le passage postnuptial des juvéniles se déroule globalement de mi-juillet à fin octobre. Au vu de l'ensemble des captures, deux pics se dégagent, l'un autour du 15 août, l'autre vers la mi-septembre. Le passage des adultes s'étale de fin juillet au 9 septembre. La plupart de ces adultes présentent une mue du plumage de contour, quelques uns une mue des rémiges et des rectrices.

L'espèce est observée pour la dernière fois le 22 octobre : 1 juvénile bien gras.

Effectif nicheur : 3 couples.

PHRAGMITE AQUATIQUE (*Acrocephalus paludicola*)

Pas d'observation au printemps.

Nouveau record de captures durant la migration postnuptiale, 69 oiseaux bagués du 2 août au 21 septembre, dont seulement 4 adultes. Le plus fort du passage a lieu dans la période du 10 au 17 août. Il faut remarquer que nous n'avons contrôlé sur place aucun de ces oiseaux. De multiples contrôles visuels de phragmites aquatiques non bagués, dans le secteur de capture, nous laisse à penser que nous n'avons capturé qu'une faible proportion de l'ensemble des oiseaux qui ont transité par la réserve de Trenvel cet automne.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)

Le premier chanteur est entendu le 15 avril. A partir du 20, on note l'arrivée d'une partie des nicheurs locaux, qui se cantonnent aussitôt. Durant la deuxième quinzaine de mai, on constate encore des arrivées de reproducteurs, alors que les premiers juvéniles quittent le nid dès le 25 de ce mois. Mais les vols se produisent surtout fin juin et en juillet. Début août, tous les jeunes de l'année et une partie des adultes sont présents et les effectifs sont élevés. Durant les semaines qui suivent, une partie de ces oiseaux partiront s'engraisser plus au sud et seront remplacés par d'autres parmi lesquels des oiseaux de Grande-Bretagne, de Belgique... Une analyse des captures semaine par semaine nous laisse à penser que le passage d'oiseaux étrangers à la baie d'Audierne peut débuter dès début août, mais reste faible jusque la fin de ce mois. La migration est nettement plus sensible du 5 au 20 septembre. Au vu du nombre de couples reproducteurs en baie d'Audierne, la prudence s'impose lorsque l'on tente de quantifier la proportion d'oiseaux locaux et de migrants.

Le dernier adulte est capturé le 15 septembre, le dernier juvénile le 1er novembre.

Effectif nicheur : 1000-1500 couples.

HYPOLAIS POLYGLOTTE (*Hyppolais polyglotta*)

Aucune observation au printemps. 1 juvénile capturé le 9 septembre.

FAUVETTE DES JARDINS (*Sylvia borin*)

1 chanteur le 11 avril au village de Trenvel. Très peu d'observations lors du passage postnuptial. Une capture le 2 août, 1 le 10 septembre puis une capture le 20 septembre.

FAUVETTE A TÊTE NOIRE (*Sylvia atricapilla*)

Passage postnuptial : les premiers migrants sont notés le 10 septembre. Ensuite quelques oiseaux sont observés régulièrement jusqu'au 6 novembre. 5 captures de début septembre à début novembre.

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*)
1 adulte est observé le 5 septembre.

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*)
Première observation printanière le 29 avril, près de l'un des sites traditionnels de nidification. 1 chanteur à Menez Kervallant le 13 mai et le 14 juin.
Deux indices de passage postnuptial : 1 observation le 27 août, 1 capture le 10 septembre.
Effectif nicheur : 2 couples.

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*)
Un oiseau nourrit le 6 juin. D'août à octobre, un groupe familial est observé régulièrement autour d'un des sites de nidification.
Effectif nicheur : 3 couples.

CISTICOLE (*Cisticola juncidis*)
Le 5 août, 7 poussins à l'envol, d'une même nichée sont bagués. 2 d'entre eux sont contrôlés sur place le 27 août et le 5 septembre.
Plusieurs oiseaux sont observés régulièrement en automne : 1 le 17 octobre sur un chaume, 2 le 18 octobre au sud de la brèche, 1 le 20 octobre à Lahadic, en dehors de la zone où l'espèce s'est reproduite cette année.
Effectif nicheur : 5 couples à la fin juin.

POUILLOT FITIS (*Phylloscopus trochilus*)
Passage d'automne faible. Le premier oiseau est noté le 4 août. Les jours suivants, de 1 à 5 individus par jour. Arrivées le 17 août, entre 5 et 10 oiseaux par jour jusqu'à mi-septembre.

POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*)
En hiver, plusieurs dizaines d'oiseaux se nourrissent régulièrement dans les roselières et les haies en bordure de marais. Un chanteur le 14 février, puis 2 chanteurs le 29 mars à Ty Loch.
Les quelques observations d'août doivent concerner des oiseaux locaux. Le passage débute dans les premiers jours de septembre, mais n'intéresse que quelques individus. A partir de la mi-septembre, le nombre d'oiseaux augmente sensiblement : 80-100 du 17 au 21 septembre. Le passage se poursuit sans pic notable jusqu'à fin octobre. Début novembre, on note une arrivée massive d'oiseaux dont 55 seront bagués en 6 jours; durant tout le mois le passage continue, et l'observation d'oiseaux de type abietinus ou tritis devient régulière. Les contrôles permettent d'affirmer qu'une partie des oiseaux arrivés avec la vague de début novembre hivernera dans le secteur.

ROITELET HUPPE (*Regulus regulus*)

Quelques oiseaux sont observés dans les roselières et dans les haies en bordure du marais lors du passage d'automne. Une capture le 4 octobre puis 1 le 17, 2 le 19, et de nouveau 1 capture le 29 octobre.

ROITELET TRIPLE-BANDEAU (*Regulus ignicapillus*)

Le passage d'automne débute le 10 septembre, 1 ou 2/jour jusqu'à la fin du mois. A Ty Loch, 6 le 2 octobre, 2 le 19. 4 captures du 30 octobre au 5 novembre. L'espèce est très rarement observée par la suite.

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*)

L'espèce n'est observée qu'en septembre et le passage n'intéresse que quelques oiseaux. 1 le 6 septembre, 1 le 8, 1 le 14 à Ty Loch. 1 juvénile capturé le 9 septembre, 1 autre le 21.

MESANGE REMIZ (*Remiz pendulinus*)

1 oiseau est capturé le 1er novembre.

MESANGE A MOUSTACHES (*Panurus biarmicus*)

En hiver, les petites bandes sont facilement localisables grâce aux fréquents cris de ralliement émis par ces oiseaux. Au printemps par contre, l'espèce devient très discrète et il faut attendre l'époque des premiers nourrissages pour obtenir à nouveau des contacts facilement. En août, la quasi totalité des oiseaux capturés sont en mue, c'est encore le cas jusqu'à mi-septembre. La mue complète qui intervient à cette époque diminue considérablement les facultés de vol des mésanges et explique que peu d'entre elles soient alors aperçues au dessus de la roselière. Par contre, vers la fin septembre, presque tous les oiseaux présentent un plumage neuf et on peut alors observer quotidiennement des bandes de 15-20 individus effectuer des hauts-vols ("high flying"). En octobre, les bandes peuvent atteindre 70 individus. Ce comportement est tout à fait caractéristique chez la Mésange à moustaches et il précède la dispersion postnuptiale ou la migration (Pearson 1975 fide Marion 1979).

Un mouvement à partir de la baie d'Audierne ne fait pas de doute, puisque des oiseaux bagués dans ce lieu ont été contrôlés à Kerlouan (29N).

Effectif nicheur : 15 couples.

MESANGE CHARBONNIERE (*Parus major*)

1 chanteur le 12 février.

GRIMPEREAU DES JARDINS (*Certhia brachydactyla*)

1 individu est capturé le 2 août dans une haie de tamaris à Ty Loch. Cette capture dans un lieu inhabituel pour l'espèce est probablement le signe d'un erratisme à cette période (Géroudet 1963).

BRUANT PROYER (*Miliaria calandra*)

Les premiers oiseaux se cantonnent très tôt : à Menez Kervallant, 1 chanteur les 5 décembre et 19 janvier, 4 chanteurs le 17 février. Après la saison de nidification, les oiseaux de la baie d'Audierne se regroupent en bandes de 50 à 100 individus que l'on peut observer en vol au dessus de la réserve lors de leurs déplacements entre les secteurs où ils se nourrissent et les dortoirs. Les oiseaux restent groupés pour la recherche de nourriture : 30-40 durant le mois d'octobre à un endroit précis entre Ty Palud et Menez Clast.

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*)

Les nicheurs se cantonnent très tôt : 2 chanteurs le 27 février à Menez Kervallant. La période de reproduction se prolonge jusqu'au mois d'août : 1 couple nourrit des poussins au nid le 10 août.

En automne, le passage n'est sensible qu'à partir de la mi-octobre. Le 18, 20 individus à Ty Palud, 60 dans les dunes mobiles près de la brèche ainsi qu'un flux régulier d'oiseaux isolés allant vers le sud. Un passage diffus d'oiseaux solitaires ou par groupes de 4-5 individus se poursuit jusqu'au 25 octobre.

Une arrivée massive a lieu à la fin du mois, avec un maximum les 29 et 30 octobre, le passage reste fort jusqu'au 6 novembre. Dans les jours qui suivent, les départs ne sont plus compensés par de nouvelles arrivées et il ne reste pratiquement plus que les oiseaux qui hiverneront dans le secteur. Plusieurs contrôles permettent de se faire une idée de la provenance des migrants observés au plus fort du passage : 1 mâle adulte capturé le 29 octobre avait été bagué le 4 octobre 1987 à Schulen/Limburg en Belgique.

1 mâle immature capturé le 29 octobre avait été bagué en Norvège.

1 femelle immature capturée le 30 octobre, avait été baguée le 4 septembre 1988 à Almere Haven, IJsselmeerpolders en Hollande.

BRUANT DES NEIGES (*Plectrophenax nivalis*)

Passage d'automne classique à partir d'octobre. Toutes les observations proviennent du secteur de la brèche. 1 mâle en vol vers le sud le 3 octobre, 2 posés le 12, 10 le 18 et le 20, 4 le 22, 8 le 27 et le 28, 9 le 31 octobre et enfin 4 le 15 novembre.

BRUANT LAPON (*Calcarius lapponica*)

Durant l'hiver, quelques oiseaux séjournent au sud de la brèche : 3 le 23 novembre, 1 le 19 février. En automne, le passage débute tardivement cette année : 1 le 3 octobre à la brèche, 1 le 13, 3 le 15 au sud de la brèche, 1 le 17 à Menez Dirag, 1 le 20 à la brèche, 1 à Ty Palud le 31, puis 2 sur un chaume derrière le village de Trenvel le 13 novembre.